



ADIVALOR



SOMMAIRE

3	Le mot du Président
4	Chiffres clés 2018
5	Faits marquants
6	L'implication de tous
8	Organisation
10	Collecte logistique
12	Recyclage
14	Bidons plastiques
16	Big-bags
18	EVPHEL
20	Sacs papier
22	Films plastiques
24	Ficelles Filets
26	Filets paragrêle
28	Déchets dangereux

30	ECO EPI
32	Développement
33	Optimisation prévention
34	Communication
36	Champion d'Europe
38	Accord-cadre
40	Les actionnaires
43	Lexique
44	Rapport de gestion
45	Compte de résultat
46	Contributeurs
48	Opérateurs conventionnés
51	Organismes agricoles partenaires
52	Prestataires, collecteurs et prétraitement
54	Délégations régionales
55	Organisation



Le mot du Président Rémi Haquin



Volontaires et mobilisés

Tous les acteurs de la filière volontaire agricole continuent à se mobiliser activement sur le terrain.

Je salue l'implication des entreprises de **distribution**, du secteur coopératif et du négoce, des **chambres d'agriculture**, très engagées dans les collectes au niveau des territoires, les **industriels** et, bien entendu, tous les **agriculteurs recycleurs**. Je les en remercie chaleureusement. Nous démontrons ensemble que nous **pouvons utiliser de façon responsable et durable**, produits phytopharmaceutiques, engrais, plastiques agricoles, semences et produits d'hygiène, **jusqu'à la fin de vie de ces produits**.

La Ferme France est exemplaire dans la gestion de ses déchets.

La France est aujourd'hui **le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi performante**, dédiée à la gestion de la fin de vie de l'ensemble des déchets agricoles.

A.D.I. VALOR et ses partenaires visent des objectifs ambitieux d'ici à 2020, fixés par le troisième accord-cadre signé avec le Ministère en charge de l'Environnement.

Des perspectives incertaines...

L'environnement politique et économique a été en 2018, et sera en 2019, **volatil et en mutation permanente**, que ce soit dans le secteur de l'agriculture ou celui de l'environnement : volatilités des marchés agricoles, durcissement des normes, loi EGALIM, préparation de la nouvelle PAC, conséquences du plan chinois « National Sword », Feuille de route Economie Circulaire.

La **séparation du Conseil et de la Vente** des produits de protection des plantes, voulue par la loi EGALIM, va modifier en profondeur les circuits de distribution : nous serons attentifs à ce que ces mutations n'aient pas de conséquences négatives pour la collecte des déchets d'agro fourniture.

Les **perspectives incertaines concernant le recyclage** perturbent la progression de la collecte : comment collecter plus si les capacités de recyclage disponibles sont insuffisantes ?

Pour autant, grâce au soutien de nos actionnaires et partenaires, nous **conservons une ambition zéro déchets au champ et 100% recyclés**.

... qui nécessiteront une collaboration renforcée avec les pouvoirs publics.

L'accord-cadre signé avec le **Ministère en charge de l'Agriculture** le 28 février 2018, pour la période 2018-2021, renforce nos relations avec les pouvoirs publics. Nous attendons beaucoup d'une collaboration renforcée avec les différents Services et Directions du Ministère. Elle devra contribuer à donner une plus grande valeur ajoutée à notre agriculture et accompagner les agriculteurs français, afin qu'ils soient, encore plus, **acteurs de l'économie circulaire**.

A l'issue de la publication début 2019 du volet agricole de la feuille de route pour l'économie circulaire, nous attendons beaucoup de la **loi sur l'économie circulaire et des Engagements pour la Croissance Verte**, annoncés par le Gouvernement pour l'été 2019.

Il y a urgence : **la demande en matière plastique recyclée doit rapidement augmenter** pour sécuriser les débouchés des recycleurs, ramener les cours à des niveaux économiquement viables et sécuriser les investissements à venir dans de **nouvelles unités de recyclage en France**, indispensables pour absorber les flux collectés, existants et futurs, en constante augmentation.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

ACTEURS DE LA FILIÈRE

350

industriels ou importateurs contributeurs

1 300

opérateurs de collecte

dont 90% de coopératives et négociants agricoles

300 000

agriculteurs trieurs

7 000

points de collecte

COLLECTE PERFORMANCE

77 000 tonnes

de plastiques et emballages usagés collectées

Recyclées à près de **90%***

Taux de collecte de **30 à 87%**
selon l'ancienneté du programme

11 500 tonnes

de produits phytopharmaceutiques
non utilisables éliminées depuis 2002

20 flux gérés séparément,
de l'agriculteur au valorisateur

1 million de m³ transportés

Plus de 30 000 demandes d'enlèvements

*Hors films de paillage



Faits marquants

Pierre de Lépinau, Directeur général

Les collectes progressent dans un contexte difficile

6 500 TONNES : C'EST LA PROGRESSION ENREGISTRÉE

POUR 2018 pour la collecte des emballages et plastiques agricoles, si l'on exclut le recul constaté sur les films de paillage. L'engagement des agriculteurs, des distributeurs et industriels de l'agro fourniture reste entier. Les quantités collectées augmentent, aussi bien pour les films d'élevage que pour les ficelles et filets, les emballages d'engrais et de produits d'hygiène.

La situation reste en revanche difficile pour les films de paillage :

l'impossibilité de les recycler et la forte augmentation des coûts de traitement incitent certains maraîchers à conserver ces déchets sur leur exploitation, dans l'attente de jours meilleurs. Résultat : un recul des collectes de plus de 6 000 tonnes. A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) ont engagé un plan de redressement pour revenir au 100% valorisé. Le projet CLEANFILM, annoncé en ce début d'année, vise à la création d'une unité de prétraitement (broyage- nettoyage) des films de paillage, qui rendra de nouveau recyclables ces films très souillés.

Au total, ce sont près de **77 000 tonnes de plastiques et emballages usagés** qui ont été collectées en 2018, en légère progression par rapport à 2017 (76 400 t).

LE CHAMP DE LA COLLECTE S'ÉLARGIT

La filière volontaire continuera par ailleurs en 2019 à élargir l'éventail de solutions de collecte et de recyclage avec le lancement de la collecte des emballages vides de **produits œnologiques et d'hygiène de la cave** dans les régions viticoles, et celles des **gaines souples d'irrigation** utilisées dans les zones maraîchères.

UNE PERFORMANCE DE RECYCLAGE ÉLEVÉE DANS UN CONTEXTE PERTURBÉ

Grâce à la qualité du tri réalisé par les agriculteurs et la collecte en **plus de 20 flux séparés, près de 90% des emballages et plastiques collectés peuvent être recyclés.**

92% des opérations de recyclage sont réalisées en Europe, dont 75% en France. 60 000 tonnes de CO2 ont ainsi été évitées grâce au recyclage.

La situation sur le front du recyclage reste très dégradée sur le front européen et français : c'est la conséquence de l'arrêt des importations chinoises, qui a provoqué l'afflux en masse sur le marché européen de films plastiques plus faciles à recycler. La filière agricole subit les conséquences d'événements totalement extérieurs à son fonctionnement : le choix avait été fait depuis longtemps de **recycler 100% des plastiques agricoles collectés en France et en Europe**, dans une logique de contractualisation avec les industriels du recyclage.

Les perspectives restent incertaines. Sur le front du PEBD. La situation s'est également dégradée pour les polypropylènes souples (big bags, ficelles).

LA FILIÈRE MOBILISÉE POUR CONSOLIDER L'AVENIR

La situation restera difficile en 2019 : les prix de reprise des emballages et plastiques usagés restent à des niveaux bas, les capacités de recyclage disponibles en Europe de l'Ouest pour certains emballages ou plastiques restent insuffisantes.

Malgré cette situation difficile, nous visons une **progression de 2 à 3 points du taux de collecte en 2019 et un rétablissement de la situation du recyclage d'ici 2022.**

Les partenaires de la filière intensifient pour cela leurs efforts pour améliorer l'éco conception des produits et les bonnes pratiques qui contribuent à améliorer la recyclabilité des emballages et plastiques usagés : rinçage des emballages, réduction du taux de souillure des films de paillage, tri sur l'exploitation.

Les Engagements pour la Croissance Verte,

qui seront publiés par le gouvernement français en 2019, vont rassembler l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du plastique (producteurs de résines, donneurs d'ordre, transformateurs, opérateurs de la gestion des déchets, régénérateurs, ...) et l'Etat autour d'**objectifs ambitieux d'incorporation de matière recyclée dans les produits neufs.**

En s'appuyant sur ces engagements pour une **chaîne de valeur durable des plastiques**, A.D.I.VALOR et ses actionnaires soutiendront le développement de **nouvelles capacités de recyclage**, notamment pour les emballages et les plastiques souples à base de polyoléfine : big bags, films étirables, filets, ficelles.



L'engagement volontaire de tous les acteurs

A.D.I.VALOR, Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles, est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre agriculteurs, distributeurs et industriels.

PLUS DE 350 METTEURS EN MARCHÉ, INDUSTRIELS OU IMPORTATEURS

En contribuant au financement des différents programmes de collecte et de valorisation, ces sociétés (liste complète p.46-47, également consultable en ligne sur le site internet d'A.D.I.VALOR à la rubrique "la filière / industriels") assument pleinement leur **responsabilité** en matière de gestion des produits en fin de vie dont elles sont à l'origine. Les pictogrammes A.D.I.VALOR ou APE, apposés sur les emballages et les produits plastiques, sont la preuve que les produits commercialisés incluent dans leur prix une éco-contribution.

1 300 OPÉRATEURS DE COLLECTE

Ils réalisent la **collecte** auprès des agriculteurs, en mettant à disposition des moyens humains et logistiques. Plus de 90% d'entre eux sont des **coopératives ou négociants agricoles**, qui s'engagent ainsi à conseiller leurs clients et collecter les déchets issus de l'emploi des produits de l'agro fourniture qu'ils ont distribués. Plus localement, des collectivités territoriales et des groupes d'agriculteurs sont également impliqués dans l'organisation de la collecte (liste complète p. 48-50).

300 000 AGRICULTEURS

Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Appliquant les consignes de préparation de leurs déchets (nettoyage et tri lors de l'utilisation), les agriculteurs participent activement à la valorisation des déchets issus de leur activité. Les **Chambres d'agriculture** et d'autres organismes (liste p. 51), appuyés par le **réseau FNSEA**, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes.



A.D.I.VALOR, l'éco-organisme de la filière

A.D.I.VALOR est une société privée (Société par Actions Simplifiée - SAS), **sans but lucratif** : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

A.D.I.VALOR a mis en place l'organisation générale de la filière, en définissant, en particulier, les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement. Elle appuie les opérateurs de collecte, en les conseillant sur leur organisation et en mettant à disposition un ensemble d'outils de communication. Elle leur apporte également des soutiens financiers pour optimiser la performance des collectes. Elle prend enfin en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination.

A.D.I.VALOR réalise par ailleurs des études et expérimentations pour optimiser les conditions de gestion des différents déchets, de la préparation chez l'agriculteur jusqu'au recyclage. Ces travaux visent notamment à trouver des nouvelles solutions de recyclage pour l'ensemble des produits en fin de vie gérés par A.D.I.VALOR.

Qualité
ISO 9001
ECOUTE - SERVICE - PROGRÈS

En 2018, A.D.I.VALOR a obtenu le renouvellement de la certification "ISO 9001:2015" pour son système de management de la qualité de ses services. Au-delà de la reconnaissance, cette certification traduit l'engagement d'A.D.I.VALOR à améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services apportés à ses partenaires.



De la préparation à la valorisation

300 000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, trient à la source, préparent et apportent chaque année leurs plastiques et emballages usagés dans l'un des 7 000 points d'apport mis à leur disposition par les 1 300 opérateurs de collecte partenaires d'A.D.I.VALOR.

Après regroupement, les déchets sont enlevés par les **110 entreprises de collecte de déchets référencées** (liste p. 52) par A.D.I.VALOR.

Les déchets collectés sont transportés sur **près de 100 plateformes de prétraitement** (liste p. 52) à proximité, où ils font l'objet d'un tri complémentaire, d'un compactage (mise en balles) ou d'un broyage.

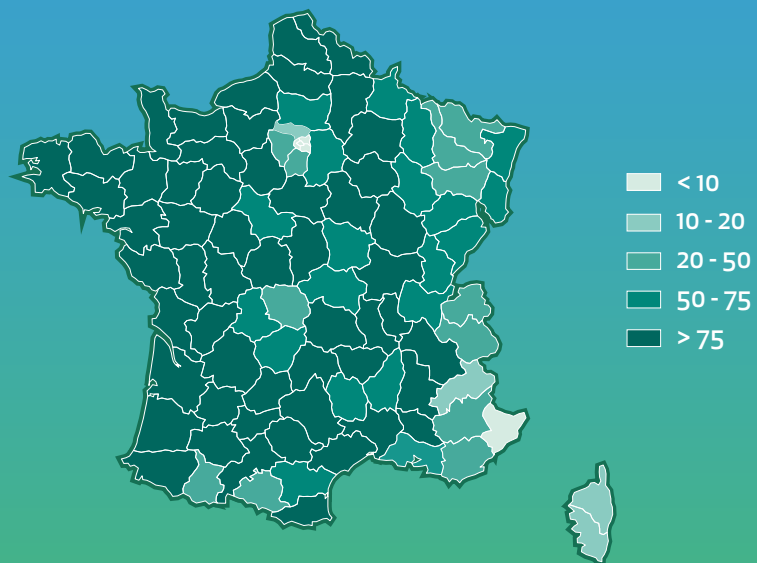
Ils seront ensuite expédiés vers des sites de valorisation (recyclage, valorisation énergétique) ou d'élimination (incinération, stockage), en France ou dans l'Union Européenne.

La convention signée entre A.D.I.VALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur, en privilégiant autant que possible le recyclage des matériaux collectés.

La traçabilité des opérations est assurée par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.



Nombre de points de collecte par département





77 000 tonnes de plastiques et emballages usagés collectées

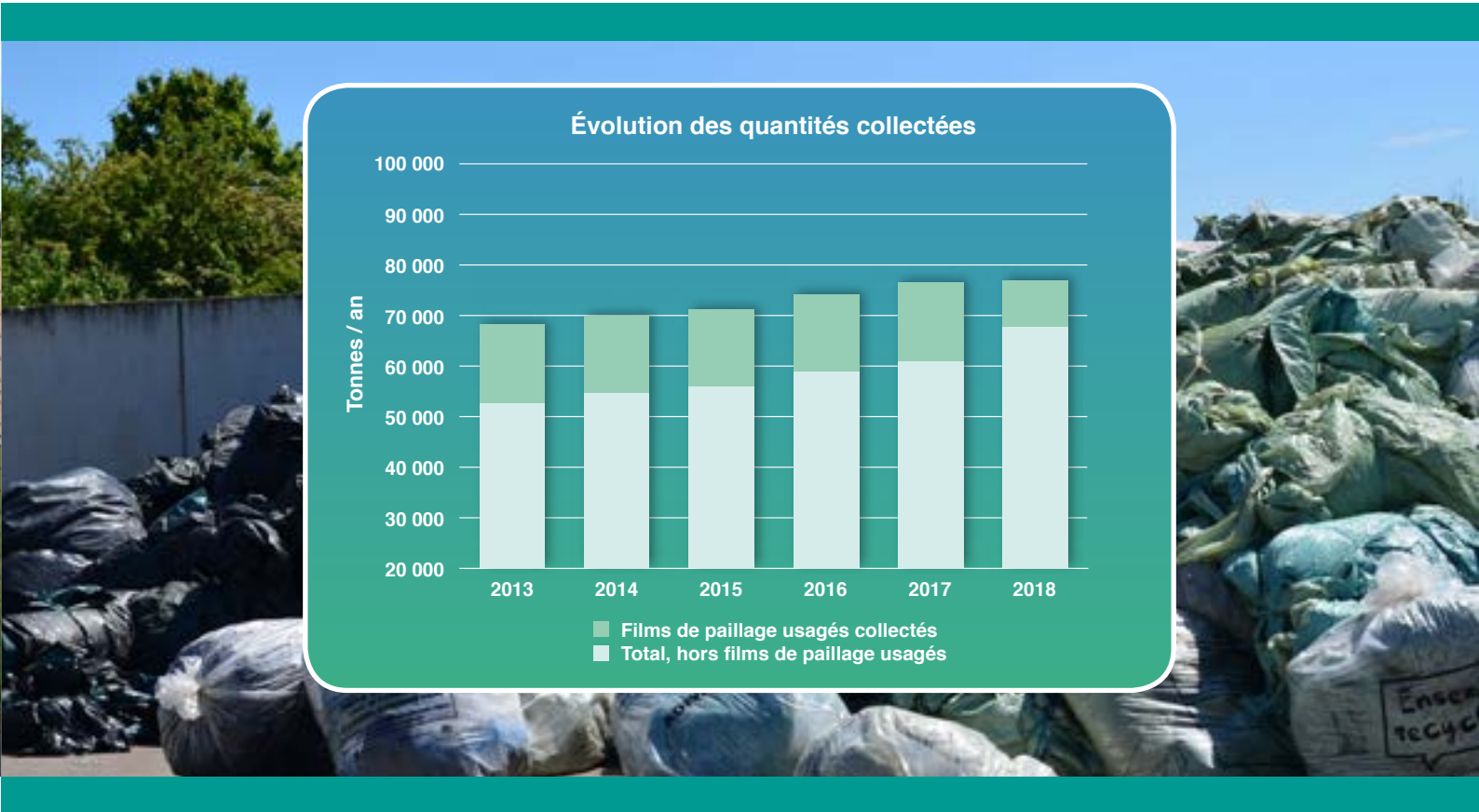
L'ensemble des programmes de collecte conduit A.D.I.VALOR à intervenir sur la collecte et le traitement de trois grands flux de déchets de l'agro fourniture :

- **Les emballages vides** (ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences ou des produits d'hygiène) ;
- **Les plastiques usagés** (films, ficelles, filets, gaines souples) ;
- **Les déchets dangereux** (PPNU, Equipements de Protection Individuelle usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques).

Les quantités totales d'emballages et plastiques usagés à collecter sont estimées à **116 000 tonnes**, dont 70 000 tonnes de films plastiques usagés.

La montée en puissance des différents programmes de collecte se poursuit : **+ 6 000 tonnes (+9%)**, c'est la progression enregistrée pour 2018 par A.D.I.VALOR pour la collecte des emballages et plastiques agricoles, si l'on exclut le recul constaté sur les films de paillage (voir page 22).

Le taux de collecte varie de 30 à 87% selon l'ancienneté des programmes et le type d'intrant en fin de vie à collecter.



Évolution du périmètre de collecte d'A.D.I.VALOR

Produits phytopharmaceutiques	 bidons plastiques (PEHD, PET)	 PPNU	 boîtes et sacs (papier, carton...)								 Equipement de Protection Individuelle	
Fertilisants				 big bags (PP, PE)	 sacs plastiques (PE)							
Semences certifiées						 big bags (PP)		 sacs papier				
Plastiques agricoles						 films plastiques (PE)			 ficelles (PP) filets (PEHD)	 filets paragrêle (PE)		 gaines souples d'irrigation
Produits d'hygiène							 bidons de l'élevage laitier (PEHD)					 bidons de produits cosmologiques (PEHD)
	2001	2002	2005	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2015	2016	2019



83% des emballages et plastiques collectés ont été recyclés*

Grâce à la **préparation et au tri à la source** par les exploitants agricoles, la plupart des emballages et plastiques collectés peuvent être recyclés. Chez un éleveur, ce sont ainsi plus de 10 flux d'emballages et plastiques qui sont triés sur la ferme !

Au total, plus de 57 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés ont été recyclées en 2018, dont :

- **39 000 tonnes de films et emballages** à base de Polyéthylène basse densité (PEBD)
- **12 000 tonnes d'emballages et ficelles** à base de Polypropylène (PP)
- **7 000 tonnes d'emballages rigides** à base de Polyéthylène haute densité (PEHD).

Les engagements d'approvisionnement d'A.D.I.VALOR ainsi que la mise en place de partenariats durables avec les industriels du recyclage ont favorisé l'installation de nouvelles chaînes de recyclage, en France et dans l'Union Européenne.

Les collectes opérées par A.D.I.VALOR et ses partenaires participent ainsi à la consolidation d'une véritable industrie du recyclage de proximité.

En 2018, **92% des emballages et plastiques usagés ont été recyclés dans l'Union Européenne, dont 75% en France**. A.D.I.VALOR et ses partenaires redoublent d'effort pour que la part des entreprises françaises augmente dans les prochaines années, en soutenant la création de nouvelles unités de recyclage.

La qualité des résines recyclées, issues des usines de régénération des matières plastiques, est par ailleurs en amélioration constante. Les applications possibles pour les matières plastiques recyclées issues des matières collectées par A.D.I.VALOR s'élargissent progressivement :

- sacs-poubelles, bâches pour la construction pour le PEBD,
- pièces de construction pour le PP,
- tubes plastiques, gaines électriques et mobilier urbain pour le PEHD.

La performance de recyclage 2018 reste élevée dans un contexte perturbé.

L'arrêt des importations chinoises annoncé en juillet 2017 a provoqué l'afflux en masse sur le marché européen d'emballages et plastiques d'origine industrielle et commerciale, précédemment exportés par la plupart des Etats membres de l'Union Européenne.

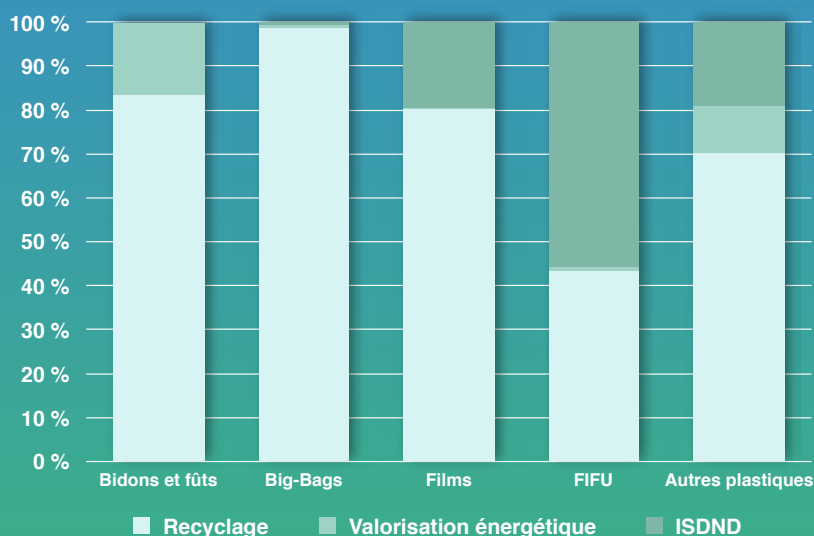
Plus faciles et moins coûteux à recycler, ils se sont substitués en partie aux déchets d'origine agricole et ont ainsi réduit les capacités de recyclage disponibles.

La filière agricole subit les conséquences d'événements totalement extérieurs à son fonctionnement :

le choix avait été fait depuis longtemps de recycler près de 100% des emballages et plastiques agricoles collectés en France et en Europe, dans une logique de contractualisation avec les industriels du recyclage.

**Hors films de paillage*

Valorisation par types de déchets



Le recyclage des films plastiques en crise.

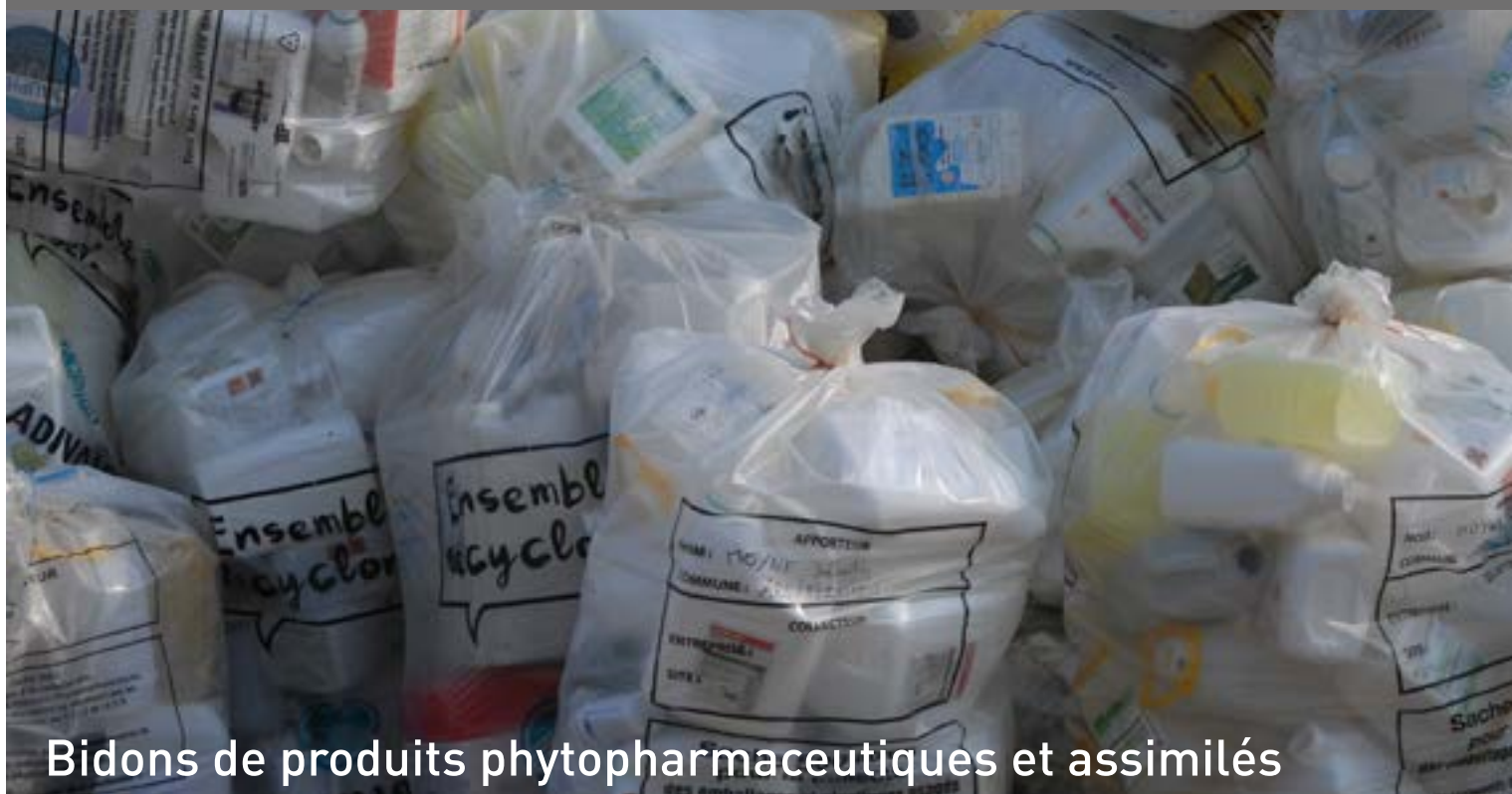
Le recyclage des films plastiques est en difficulté du fait d'un déséquilibre entre l'offre en déchets à recycler et la demande en plastique recyclé. Ces difficultés concernent la totalité des films industriels et commerciaux, mais également les films agricoles.

La Chine recyclait jusqu'à la fermeture de ses frontières aux déchets plastiques (National Sword) fin 2017 la majeure partie des films industriels et commerciaux. L'Europe croule depuis sous les stocks de films plastiques usagés en attente de recyclage. **La demande européenne de Pebd recyclé étant limitée et l'offre pléthorique**, le prix du Pebd recyclé s'est effondré en 2018. Les films industriels et commerciaux sont propres, et donc plus faciles et moins coûteux à recycler que les films agricoles.

La sortie de crise dépendra de la vitesse à laquelle se mobiliseront les grands donneurs d'ordres utilisateurs de films plastiques (industrie, agroalimentaire, grande distribution) pour **augmenter l'incorporation de Pebd recyclé dans leurs produits**. Le CPA et A.D.I.VA.LOR ont d'ores et déjà lancé un appel à tous les donneurs d'ordres afin qu'ils insèrent dans leur cahier des charges **le critère "produits contenant des matières plastiques recyclées"**.



BIDONS PLASTIQUES



Bidons de produits phytopharmaceutiques et assimilés

85% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques collectés

Les produits phytopharmaceutiques sont destinés à la protection des cultures (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, ...).

Les emballages vides issus de l'emploi de ces produits sont principalement constitués de bidons en plastique (majoritairement à base de polyéthylène haute densité) d'une contenance inférieure à 25 litres. Les autres emballages (boîtes et sacs en carton ou papier, fûts métalliques ou en plastique d'une contenance supérieure à 25 litres) ne représentent que 12% du gisement total.

Ce programme a été le premier mis en place lors de la création d'A.D.I.VALOR en 2001, à l'initiative de l'Union de l'Industrie de la Protection des Plantes (UIPP). Il est aujourd'hui piloté par A.D.I.VALOR et la société COVADA, filiale de l'UIPP.

En 2018, le taux de collecte s'élève à 85%, dans un contexte de baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. La performance est plus élevée pour les bidons plastiques (plus de 90%), le taux de collecte des boîtes et sacs n'atteignant, quant à lui, que 20%.

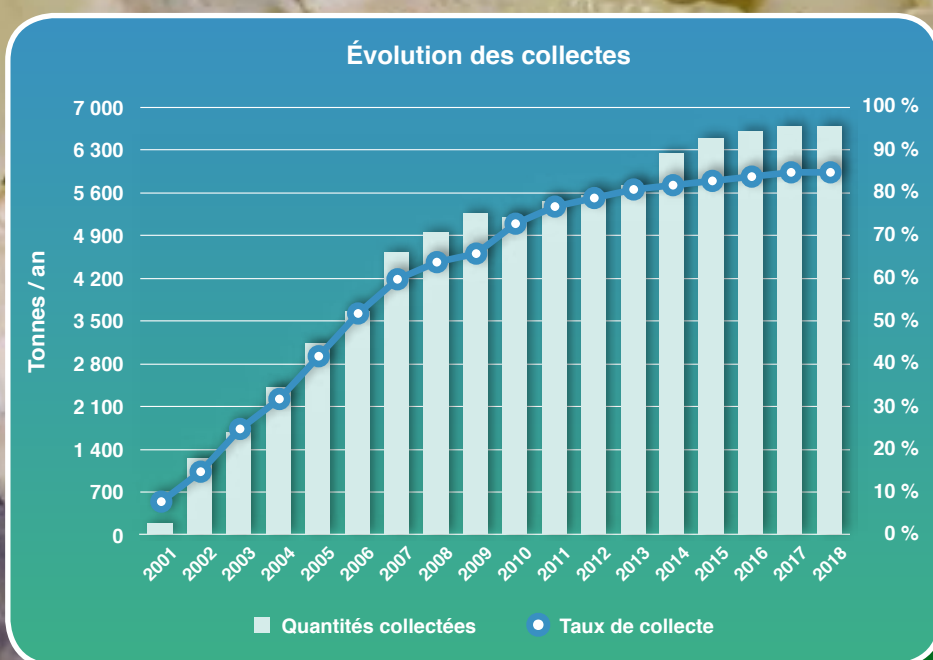
80% des bidons collectés ont été recyclés. Seul un bidon bien rincé peut être recyclé :

la généralisation des procédures de préparation des bidons vides (rincage au moment de l'utilisation des produits, contrôles au moment de la collecte et de l'enlèvement) a permis d'améliorer le taux de recyclage.

Les conditions de recyclage ainsi que les usages finaux sont par ailleurs strictement contrôlés : gaines techniques, tubes pour l'industrie, etc.

En coopération avec COVADA





Contrat de solutions

44 partenaires du secteur agricole, dont A.D.I.VALOR, se sont engagés pour construire collectivement des **solutions visant à réduire l'utilisation et les impacts des produits phytosanitaires** destinés à la protection des cultures.

A.D.I.VALOR est engagée sur le déploiement des solutions pour **l'amélioration de la gestion des déchets pour l'ensemble des moyens de protection des plantes** et la gestion de la **fin de vie des Equipements de Protection Individuelle (EPI)** utilisés pour la prévention du risque chimique. Plus d'informations sur www.contratsolutions.fr





Big-bags d'engrais et de semences

87% des big-bags usagés collectés

Les big-bags sont des emballages souples ("grand récipient vrac souple" ou GRVS, à base de polypropylène et polyéthylène) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences certifiées. Le programme de collecte a démarré en 2007 pour les big-bags d'engrais, en 2009 pour les big-bags de semences.

Il est piloté par la Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements (**SOVEEA**), l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (**ARES**) et A.D.I.VALOR.

Après utilisation, les big-bags sont préparés par l'utilisateur en fagots de 5 à 10 unités puis déposés au point d'apport. Une fois collectés, ils seront mis en balles et stockés, avant d'être expédiés vers des unités de recyclage.

Une fois la matière plastique régénérée, ces big-bags sont utilisés dans la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment. 5 big-bags permettent ainsi la fabrication de 5 hourdis (plancher isolant) pour le bâtiment.

7 700 tonnes de big-bags ont été collectées en 2018. Le taux de collecte est estimé à 87%, en augmentation de 2 points par rapport à 2018.

93% des big-bags collectés ont été recyclés en 2018, principalement en Europe de l'Ouest.

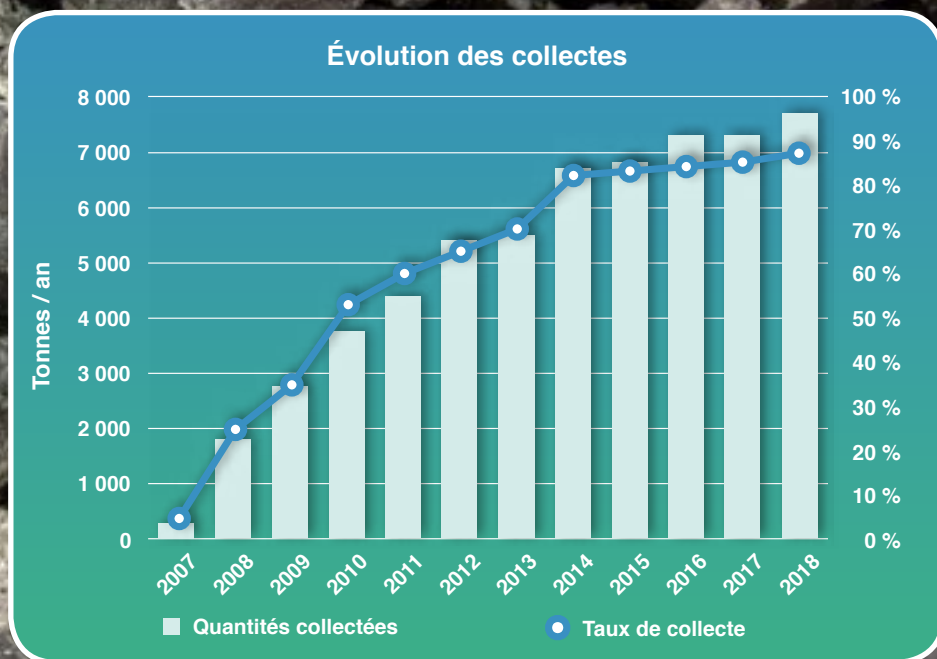
La priorité d'A.D.I.VALOR en 2019, soutenu par SOVEEA et ARES, est maintenant **d'encourager la création d'une première unité de recyclage des big-bags en France**, ainsi que de nouvelles applications pour l'utilisation du plastique recyclé.

Cette ambition nécessitera une stratégie d'alliance avec d'autres collecteurs, le principal flux de big-bags à recycler étant produit par l'industrie et le bâtiment.

En coopération avec SOVEEA et ARES

soveea
Société de Valorisation des Eco-actions
des Engrais et Amendements

ares
ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION
DES EMBALLAGES DE SEMENCES





Bidons plastiques de l'élevage laitier

73% des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

Les produits concernés sont utilisés par les éleveurs laitiers pour le nettoyage et la désinfection du matériel de traite ainsi que l'hygiène de la mamelle.

1 300 tonnes d'emballages sont à collecter chaque année, principalement des bidons de 10 à 60 litres composés de polyéthylène haute densité.

Cette initiative, pilotée par la Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène (SEPH) et A.D.I.VALOR,

est soutenue par le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Le taux de collecte est en progression constante depuis la mise en place de ce programme en 2010.

Pour 2018, **il augmente de 7 points pour atteindre 73% : plus de 950 tonnes** d'emballages vides ont ainsi été collectées.

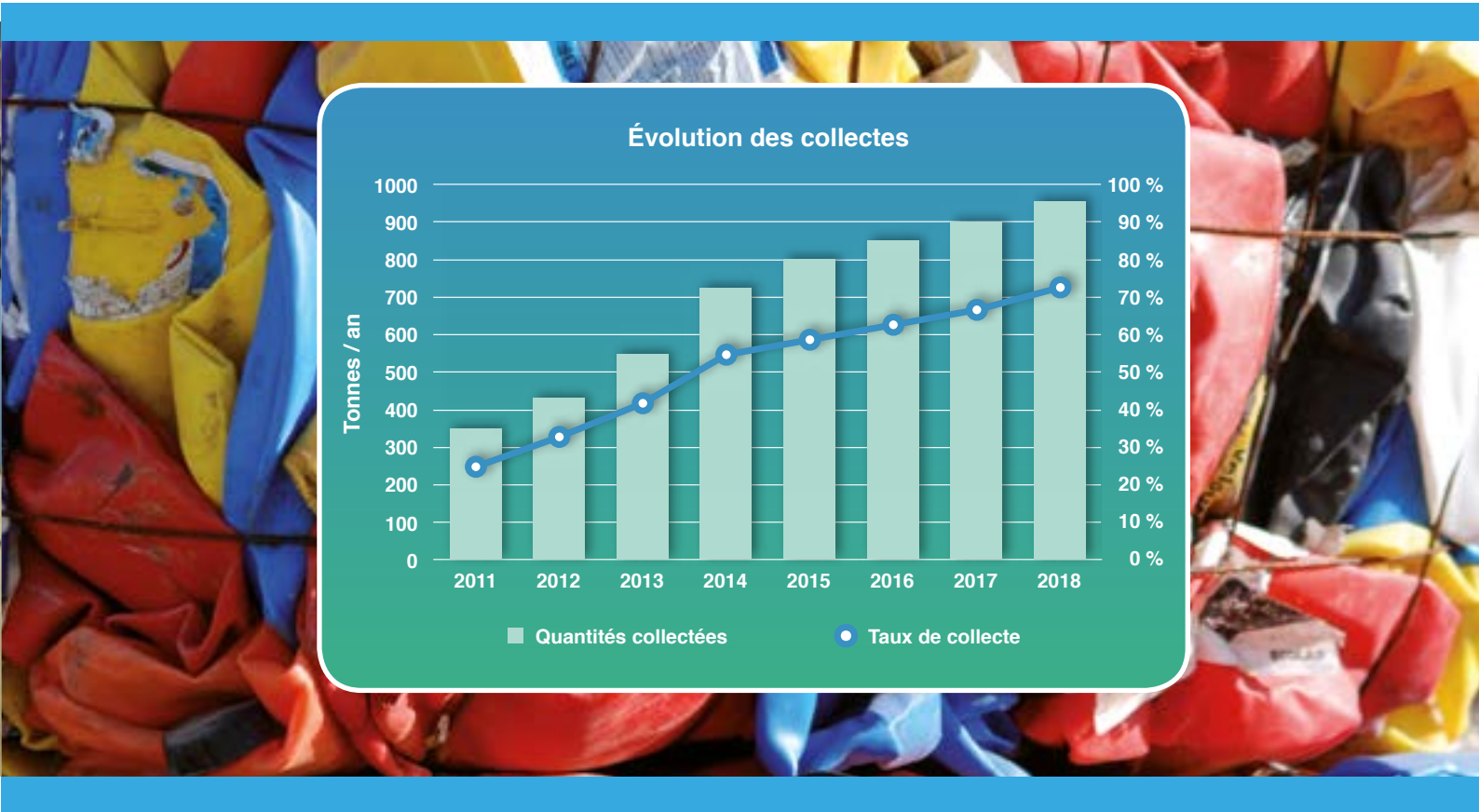
Les éleveurs laitiers sont pleinement engagés dans la collecte de ces emballages, notamment au travers de **la charte des bonnes pratiques d'élevage.**

87% des emballages collectés ont été recyclés en 2018 (+3%).

Les plastiques recyclés sont incorporés dans de nombreuses applications.

En coopération avec SEPH





 **charte** des
bonnes pratiques
d'élevage





Sacs papier de semences certifiées

30% des sacs papier sont collectés

Ces emballages sont utilisés pour le conditionnement des semences certifiées (céréales, maïs, tournesol, colza, espèces fourragères et potagères, etc.) produites et commercialisées selon des cahiers des charges très précis.

Ce programme est piloté par A.D.I.VALOR et l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative de l'Union Française des Semenciers (UFS).

Le gisement de sacs de semences en papiers usagés s'élève à 3 000 tonnes par an. Depuis le lancement de ce programme en 2012, **le taux de collecte progresse de façon continue et atteint 30% en 2018 (+1 %)**, avec un total de près de 900 tonnes de sacs usagés collectés.

Ces sacs en papier étaient auparavant réutilisés ou brûlés par les utilisateurs.

Les sacs en papier collectés sont dorénavant :

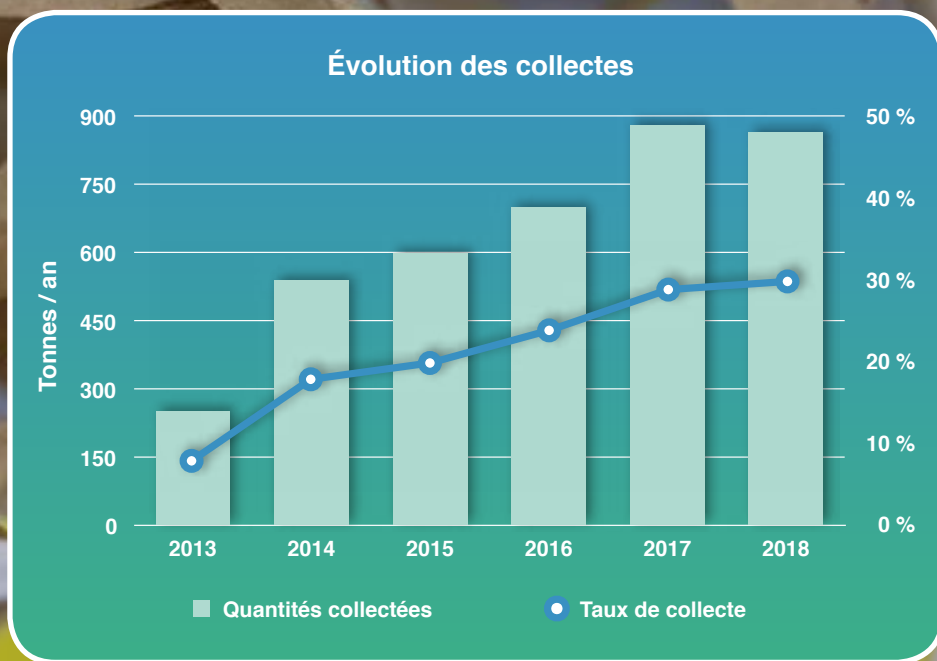
- recyclés pour fabriquer des couches de protection de panneaux isolants, ou
- valorisés comme combustible de substitution en cimenterie.

52% des quantités collectées ont été recyclées en 2018 (+5 %).

10 kilogrammes de sacs en papier recyclés permettant d'économiser 10,4 kilogrammes de bois et 500 litres d'eau.

En coopération avec ARES







Films plastiques d'élevage et de maraîchage

Un contexte difficile pour le recyclage



Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de **protection des cultures maraîchères** ou pour la bonne **conservation des fourrages en élevage**. Ils sont principalement fabriqués à base de polyéthylène.

Le programme de collecte d'A.D.I.VALOR est soutenu par les fabricants de films plastiques via l'initiative **"Agriculture, Plastique et Environnement" (APE)**, pilotée par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA).

La quantité totale de films usagés à collecter est estimée à 70 000 tonnes par an, qui se répartit comme suit :

Élevage (ensilage, enrubannage)	41 000 t
Maraîchage - films de paillage	15 000 t
Maraîchage (hors paillage)	14 000 t

Les films agricoles usagés sont collectés en flux séparé pour être recyclés et utilisés pour la fabrication de sacs poubelles ou d'autres films (agricoles et autres secteurs d'activité comme le bâtiment.).

La crise du recyclage (voir encadré « le recyclage des films plastiques en crise » en page 13) a provoqué, début 2018, un effondrement de la chaîne de valeur du Pebd recyclé et la fermeture de l'usine SOPAVE en Aveyron (spécialisée dans le recyclage des films de maraîchage) mais également de deux autres usines en Europe.

Progression de la collecte des films d'élevage

Les quantités collectées en 2018 ont augmenté de plus de 4 000 tonnes (+ 16%), pour atteindre 30 000 tonnes, notamment du fait d'une progression remarquable en Bretagne. Le taux de collecte moyen est de 76%, en **progression de neuf points** par rapport à 2018.

100% des films plastiques collectés auprès des éleveurs sont recyclés.

Taux de collecte et de recyclage élevé pour les films de couverture utilisés en maraîchage

11 000 tonnes de films de serre et petits tunnels utilisés en cultures maraîchères, soit près de 80% des quantités à récupérer, ont été collectées et **intégralement recyclées** en 2018.

Une partie des films de serre est collectée et valorisée via d'autres filières spécifiques ou collecteurs privés.

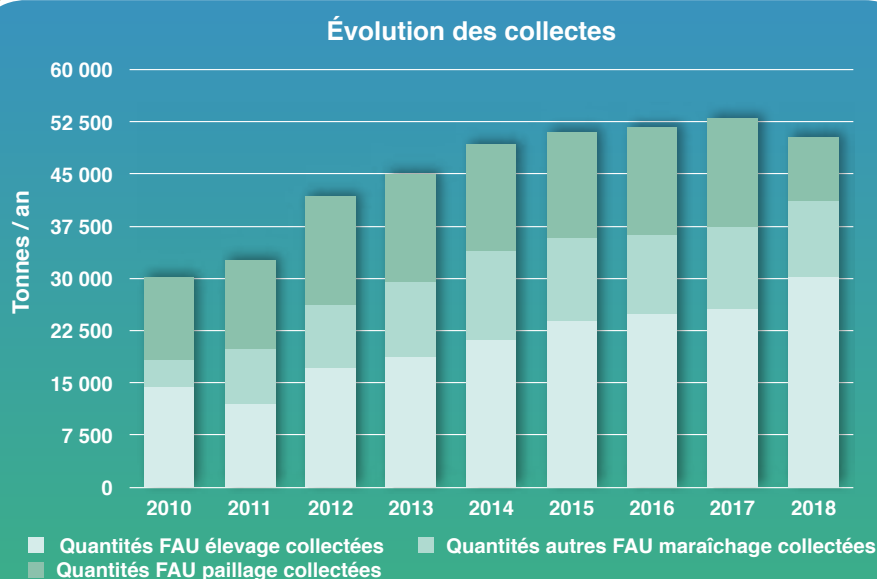
Le recyclage des films de paillage en difficulté

Les films de paillage sont largement utilisés en culture maraîchère du fait de leurs nombreuses fonctions agronomiques et environnementales.

Lors de leur dépose (enlèvement des films) au champ, ces films, de faible épaisseur et en contact avec le sol, présentent un taux de souillure d'en moyenne 66%, du fait d'un taux d'humidité élevé et de la présence de terre, de sable et de végétaux.

En coopération
avec le CPA





Compte-tenu des capacités et des technologies disponibles du parc industriel en Europe, l'**élimination** en Installation de Stockage pour Déchets non Dangereux (ISDND) de **9 000 tonnes** de déchets de paillage agricole a été la seule solution de traitement possible en 2018.

L'impossibilité de les recycler et la forte augmentation des coûts de traitement incitent certains maraîchers à conserver ces déchets sur leur exploitation, dans l'attente de jours meilleurs. Résultat : un **recul des quantités collectées** de plus de **6 000 tonnes**.

La filière de la plasticulture mobilisée

A la demande et avec l'accord des différents partenaires concernés de la filière agricole (syndicats, organisations de producteurs, négociants et coopératives, industriels), A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) ont mis en place un **plan de redressement, avec l'appui des pouvoirs publics, qui a pour objectif, d'ici 2022 :**

- Un taux de collecte supérieur à 85 % pour un engagement "zéro déchet au champ",
- Un taux de recyclage de plus de 95 % des films agricoles usagés collectés,
- La consolidation de la chaîne de valeur, avec une filière française du recyclage permettant de recycler plus de 80% des films plastiques en France.

Les actions engagées sont les suivantes :

- 1) Inciter une **augmentation des taux d'incorporation de matière recyclée** dans les produits neufs, afin de stimuler la demande en plastique recyclé.
- 2) Réduire la quantité de films agricoles à collecter en encourageant l'utilisation de **films de paillage biodégradables**.
- 3) **Réduire le taux de souillure** au champ des films de paillage en améliorant les pratiques de dépose par la mise au point de nouvelles machines dans le cadre du programme **RAFU II**.

4) Installer des **capacités industrielles de prétraitement** (broyage, nettoyage) des films de paillage, très souillés, qui permettront d'obtenir un déchet plastique propre, facilement recyclable. C'est l'objet du projet **CLEANFILM**, lancé début 2019, qui vise à la création d'une unité de prétraitement.

5) Soutenir la création, **en France, de nouvelles lignes de recyclage** pour les films étirables, issus de l'élevage.

6) Configurer une filière de **valorisation énergétique** des films moyennement souillés (élevage) pour limiter les quantités de films usagés à stocker.

A court terme, A.D.I.VALOR met en place un dispositif logistique qui permettra **d'assurer les enlèvements en 2019** de toutes les catégories de films agricoles collectés, souillés ou non.

Des dispositions spécifiques de collecte peuvent avoir été prévues dans certaines régions pour faire face à la situation propre à chaque territoire.

Afin de faire face à l'augmentation des coûts et d'assurer la pérennité économique de la filière, l'éco-contribution, dite « APE », gérée par le CPA, a augmenté le 1^{er} septembre 2018, puis au 1^{er} janvier 2019.

Ficelles et filets balles rondes

Forte progression de la collecte

Les ficelles en polypropylène et les filets en polyéthylène sont principalement utilisés pour le conditionnement des fourrages. Les ficelles plastiques sont également utilisées pour le palissage de la vigne et en cultures sous serre.

20 000 tonnes de ficelles et 6 000 tonnes de filets balles rondes sont à collecter, chaque année, auprès de plus de 100 000 agriculteurs.

Ce programme a débuté en 2013. Il est piloté, dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement), par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) et A.D.I.VALOR.

Les ficelles et les filets sont collectés séparément pour pouvoir être recyclés.

Plus de 10 000 tonnes ont été collectées en 2018 ; **le taux de collecte augmente de 8 points, pour atteindre 39%.**

100% des ficelles collectées sont recyclées : les matières plastiques issues du processus de régénération sont utilisées pour la fabrication de pièces mécaniques telles que des raccords de canalisation ou des pièces pour le bâtiment et l'automobile.

A.D.I.VALOR soutient plusieurs projets pour mettre au point des procédés de recyclage des filets, qui n'existent pas à ce jour.

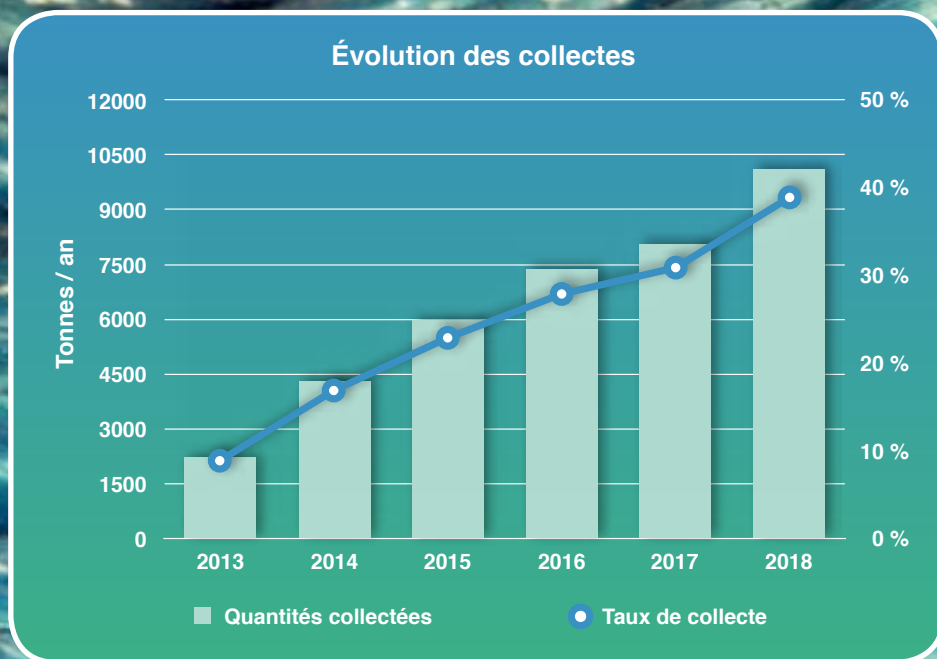
Ces projets conduiront, à partir de 2020, à l'implantation en France, de nouvelles unités industrielles de recyclage.



**Agriculture Plastique
Environnement**

En coopération avec le CPA







Filets paragrêle

300 tonnes de filets paragrêle collectées

Les filets paragrêle, composés de polyéthylène basse densité, sont utilisés en arboriculture afin de protéger les cultures des risques liés aux intempéries. Plus de 17 000 hectares de vergers (pommes, poires, pêches-nectarines, abricots, cerises...) sont aujourd'hui protégés et l'utilisation de ces filets est en constante augmentation. Ces filets ont une durée de vie d'environ 10 à 15 ans. D'ici à 2020, 1 000 tonnes de filets paragrêle usagés seraient à collecter annuellement.

Initiative volontaire de la profession, ce programme réunit la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF), l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), Coop de France, le Comité français des Plastiques en Agriculture et A.D.I.VALOR. Il est par ailleurs soutenu par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Les arboriculteurs disposent dorénavant d'une solution sûre et durable de recyclage des filets qu'ils utilisent sur leurs exploitations.

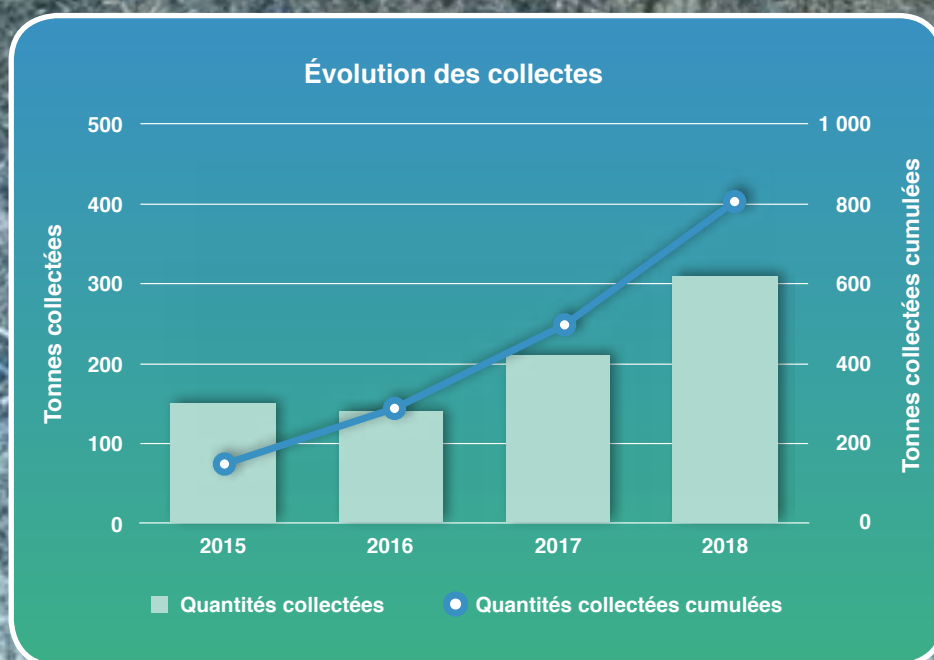
Près de 800 tonnes de filets paragrêle usagés ont été collectées depuis le démarrage du programme en 2015. Plus de 95% des filets collectés sont recyclés en éléments de construction ou mobilier urbain. L'objectif est maintenant de consolider et d'optimiser ce programme de collecte.



Agriculture Plastique
Environnement

En coopération avec le CPA







Produits phytopharmaceutiques non utilisables

11 500 tonnes de PPNU* éliminées

Un produit phytopharmaceutique est un produit destiné à la protection des cultures (herbicide, fongicide, insecticide...). Un tel produit devient non utilisable suite à :

- une interdiction réglementaire,
- un retrait d'autorisation de mise sur le marché,
- la perte de ses caractéristiques physico-chimiques (notamment si le produit est périmé),
- l'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique...).

Avant les premières opérations de collecte mises en place par A.D.I.VALOR, un stock "historique" accumulé s'était constitué chez les utilisateurs professionnels.

Ces premières collectes de déstockage ont permis d'éliminer 9 600 tonnes de ce stock entre 2001 et 2008.

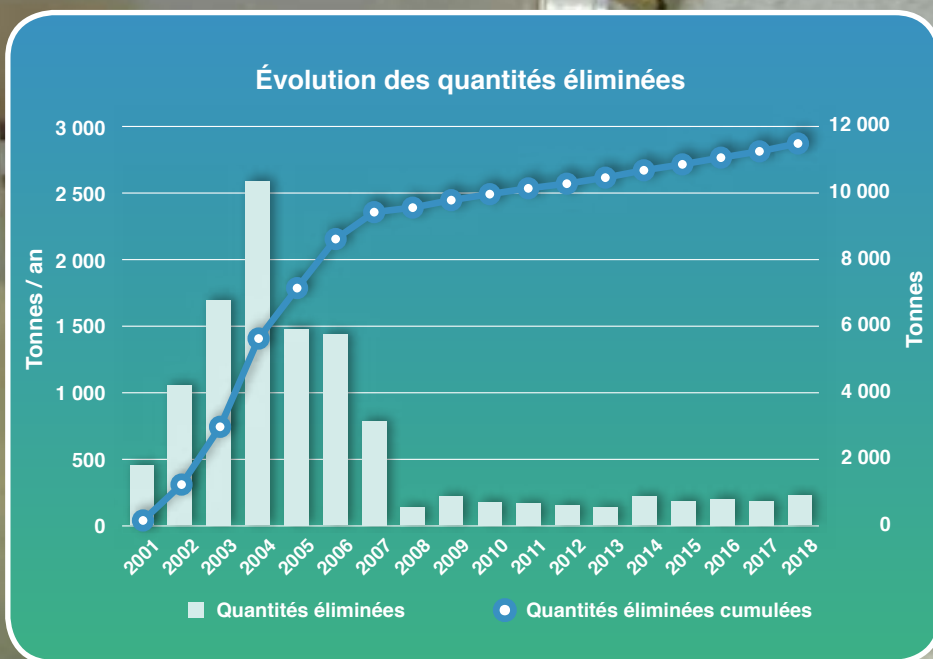
Depuis 2009, un dispositif pérenne de gestion des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) a été mis en place par A.D.I.VALOR sur l'ensemble du territoire. **En 2018, 230 tonnes de PPNU ont été collectées** et éliminées dans des installations spécialisées, portant les quantités totales éliminées à **11 500 tonnes depuis le démarrage des collectes en 2001.**

Selon les études menées par A.D.I.VALOR, les stocks résiduels concernent désormais moins de 10% des exploitations agricoles. Les partenaires de la filière A.D.I.VALOR continuent de se mobiliser pour proposer un service de proximité de récupération des PPNU aux utilisateurs professionnels.

En coopération avec COVADA



* Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables.



DÉCHETS DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS PHYTOPHARMACEUTIQUES.

A.D.I.VALOR a publié, en 2010, un **référentiel technique** sur la gestion des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques provenant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs.

Depuis 2011, A.D.I.VALOR et les metteurs sur le marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont signé des contrats pour l'élimination des déchets issus des procédés **Osmofilm®**, **Héliosec®** et **Ecobang®**.

Ces déchets secs sont récupérés et éliminés par A.D.I.VALOR, en même temps que les PPNU. La collecte des déchets issus d'autres procédés de traitement des effluents est à l'étude.





EPI usagés

Équipements de protection individuelle chimique usagés

Les collectes des Equipements de Protection Individuelle chimique (EPI) usagés utilisés en agriculture ont démarré en 2016.

Cette initiative volontaire **des agriculteurs, distributeurs et industriels** concerne la gestion de la fin de vie des équipements de protection individuelle chimique, utilisés lors de la manipulation et l'application de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées. **Il s'agit principalement de gants, combinaisons, lunettes et masques de protection.**

Sont partenaires de cette initiative :

InVivo, AXE Environnement, COOP DE FRANCE - Métiers du Grain, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA

(Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers). CEPOVET, PB SÉCURITÉ, SÉCURAMA et PROREM ont rejoint l'initiative en 2017, MANULATEX en 2018.

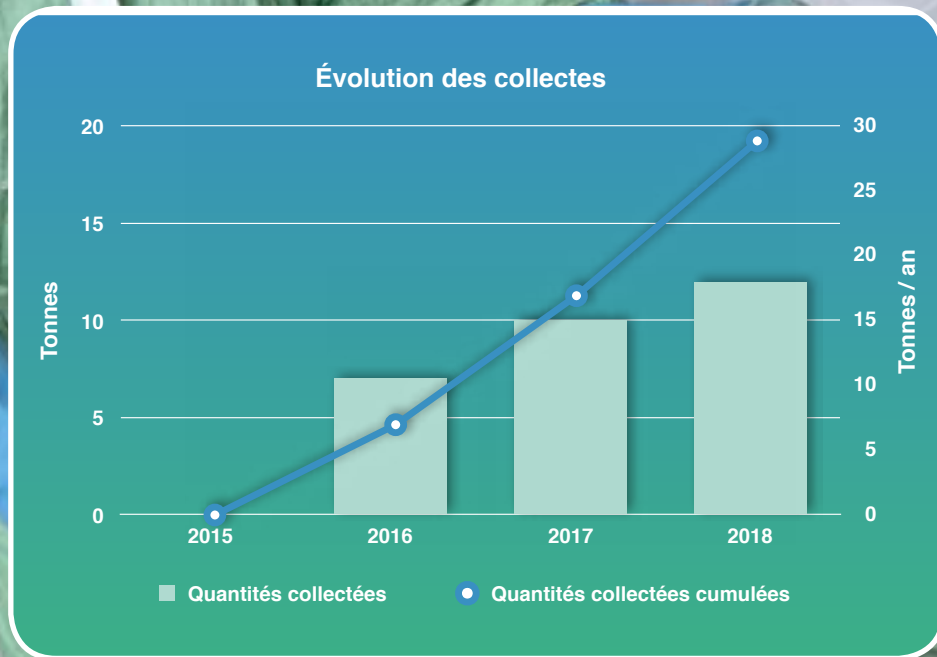
Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, avait estimé à 100 tonnes la quantité d'équipements de protection usagés à récupérer chaque année en France métropolitaine.

Ces quantités devraient augmenter dans les prochaines années, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques.

Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés dans des installations agréées.

ECO EPI : la marque d'un engagement responsable

Les fournisseurs et distributeurs partenaires de l'initiative arborent le logo "ECO EPI" ; ils incluent **une éco-contribution dans le prix de vente des EPI** neufs qu'ils commercialisent, qui permet d'en financer l'élimination.



Les enlèvements opérés par A.D.I.VALOR ont débuté en avril 2016 ; près de 30 tonnes ont été collectées depuis 2016.

Les sacs de collecte d'EPI usagés peuvent être rapportés par les exploitants agricoles, aux dates et lieux qui leurs sont indiqués par leurs distributeurs.





Développement en cours

A.D.I.VALOR et ses partenaires se sont engagés à développer des solutions de collecte et de valorisation pour les **autres flux de déchets issus des exploitations agricoles**.

GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

A.D.I.VALOR a présenté en 2015 les résultats de l'étude de faisabilité sur la collecte et la valorisation des autres plastiques usagés issus de l'agriculture, notamment les gaines d'irrigation, les films non tissés et les pots horticoles. Cette étude a conduit à la mise en place, en 2018, d'un **programme de collecte pour les Gainés Souples d'Irrigation Usagées (GSI-U)**, piloté par A.D.I.VALOR et le CPA. Ce programme est opérationnel en 2019. La quantité de déchets à collecter annuellement est estimée à 1 500 tonnes.

Une offre de service pour la **collecte et la valorisation des films non tissés** est par ailleurs proposée. Concernant la gestion des **pots horticoles usagés**, l'étude préconise l'élaboration d'un référentiel technique pour aider les pépiniéristes à organiser individuellement la gestion de leurs plastiques usagés.

EVPOH

En 2005, A.D.I.VALOR a réalisé une étude de faisabilité pour la collecte et la valorisation des Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la Cave (EVPOH) pour le compte de l'Union Française des Laboratoires et Industries Œnologiques (U.F.L.I.O.). Avec l'appui technique d'A.D.I.VALOR, des opérations pilotes ont depuis été menées dans les vignobles champenois et bordelais. Au Salon International de l'Agriculture 2018, l'ensemble des professionnels de la filière viti-vignicole ont signé **une lettre d'intention pour la mise en place d'un programme de collecte et de valorisation des EVPOH**.

Cette initiative, pilotée par A.D.I.VALOR et SEPH, avec l'appui d'Oenoppia et de l'ensemble de la profession est opérationnelle en 2019. La quantité d'emballages vides à collecter annuellement est estimée à 500 tonnes.

AUTRES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE

Plus de 90% des quantités d'emballages et plastiques usagés d'origine agricole sont aujourd'hui déjà couvertes par les programmes de collecte mis en place par A.D.I.VALOR et ses actionnaires.

A.D.I.VALOR poursuit cependant, en étroite collaboration avec les filières de production concernées, la mise au point de solutions de collecte et de traitement pour d'autres intrants en fin de vie.

C'est le cas par exemple pour les **emballages vides de produit d'hygiène ou de nutrition animale, les films non tissés** utilisés en couverture des cultures légumières et des silos de stockage des betteraves. Les quantités à collecter sont limitées mais la mise au point d'une solution de collecte est nécessaire pour que chaque exploitant agricole français puisse **collecter et valoriser 100% de ses déchets d'activité**.



Échanger, prévenir, optimiser

Depuis sa création, A.D.I.VALOR réalise des études et engage des programmes de développement avec comme principaux objectifs :

- d'améliorer l'efficacité technique et environnementale de la filière, et des différents programmes de déchets,
- d'encourager la prévention en amont et en aval des collectes,
- de mettre en place des indicateurs fiables.

ECHANGE ET CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES

A.D.I.VALOR a mis en place, dès sa création, un comité technique national de suivi qui est l'occasion d'informer et d'échanger avec tous les acteurs partenaires d'A.D.I.VALOR : administrations, professionnels du déchet, associations, industries, distribution, agriculteurs, collectivités. En parallèle de l'activité d'A.D.I.VALOR, les sujets suivants ont été abordés en 2018 :

- Feuille de Route sur l'Economie Circulaire,
- L'enseignement agricole et le projet de parcours pédagogique « gestion des déchets »,
- Les films de paillage biodégradables,
- Recyclage et incorporation de matières recyclées.

Au niveau des territoires, des comités de pilotage régionaux ou départementaux fonctionnent, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et les fédérations de coopératives et négociants agricoles : ils sont des relais d'information et de

concertation indispensables pour consolider les réseaux de collecte au niveau local.

PRÉVENTION AMONT

A.D.I.VALOR sensibilise les industriels sur les coûts et sur les contraintes techniques de la gestion de la fin de vie de leurs produits. COVADA a ainsi mis en place, pour les produits phytopharmaceutiques, un barème qui prend en compte le type et le poids des emballages.

Le barème d'éco-contribution sur les films agricoles, défini par le CPA, évolue, quant à lui, pour se rapprocher progressivement des coûts réels de gestion de chaque type de films usagés.

PRÉVENTION AVAL : L'IMPORTANCE DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES

La mise en place de bonnes pratiques de gestion de la fin de vie des intrants agricoles porte principalement sur le bon nettoyage et le tri des emballages et plastiques usagés, à réaliser de préférence dès la fin d'utilisation. Dans ce but, A.D.I.VALOR communique auprès des agriculteurs et des distributeurs des consignes de préparation et de tri. A.D.I.VALOR est par ailleurs partenaire des actions en faveur des « bonnes pratiques » engagées par les professionnels agricoles et les pouvoirs publics, telles que la Charte des bonnes pratiques d'élevage, Certiphyto ou le réseau FARRE.

PROJET RAFU

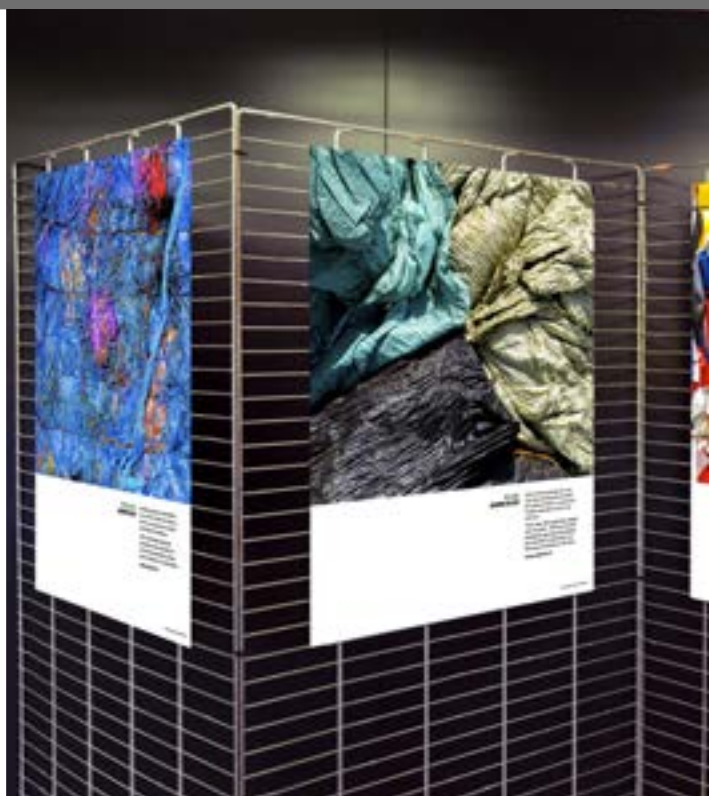
Le projet RAFU (Recyclage, Agricole, Films Usagés) a eu pour objectif d'**améliorer les conditions de dépose au champ des films de paillage** utilisés en culture maraîchère.

Les films de paillage sont aujourd'hui trop souillés : terre, sable, végétaux, eau... Leur transport et leur nettoyage coûtent très cher ; rendez-vous compte : le nettoyage d'une tonne de films plastique souillés à 75% ne produira que 250 kg des plastiques recyclables !

Ramener le taux de souillure des films de paillage à moins de 50% est possible grâce à la technologie RAFU.

Des équipements (racloir, soufflerie) ont été mis au point par Invenio en Aquitaine. Ces nouvelles machines de dépose sont de plus en plus utilisées sur les cultures de carotte. Elles sont également en cours de développement sur le melon, l'échalotte, la salade et la pomme de terre.

L'appel à projets RAFU 2, lancé par le CPA en 2016, vise à transférer les innovations vers les producteurs : des projets locaux d'amélioration des techniques de dépose des films plastiques de maraîchage sont en cours de déploiement, pour adapter les outils et méthodes aux cultures locales concernées.



Informers, sensibiliser

LE RECYCLAGE A L'HONNEUR

Donner une réalité au recyclage est primordial. Plus de 10 000 sacs poubelles ont ainsi été mis à la disposition des visiteurs du Salon International de l'Agriculture, Porte de Versailles. Ces sacs, fabriqués en France, sont produits à partir du recyclage des films plastiques agricoles usagés (ensilage, enrubannage...).

Lors des autres salons et événements, ce sont plus de 7000 sacs de collecte qui ont été distribués pour inciter les éleveurs et viticulteurs à bien gérer leurs déchets sur l'exploitation.

A.D.I.VALOR est par ailleurs partenaire de l'exposition multi-filière « RE-CYCLAGES », itinérante dans plusieurs villes françaises. Accessible à tous, gratuitement, ce projet artistique, photographique et pédagogique, veut montrer au grand public que les déchets sont avant tout des produits usagés qui se recyclent dans des processus industriels performants.

INTENSIFIER LA FORMATION PARCOURS PEDAGOGIQUES

Le recyclage des déchets d'activité s'inscrit pleinement dans l'agro écologie et l'émergence d'une économie circulaire. Il est donc crucial de sensibiliser les futurs agriculteurs. A.D.I.VALOR a initié un projet pilote de **sensibilisation des élèves de l'enseignement agricole sur le recyclage des déchets d'activité agricole** intitulé « Moi, je recycle ! ». Avec le soutien d'A.D.I.VALOR, des parcours pédagogiques sont installés au sein des exploitations agricoles des établissements.

A.D.I.VALOR s'adapte aux nouveaux outils de communication, A.D.I.VALOR a lancé, en partenariat avec **Services Coop**, la première formation en ligne dédiée aux déchets agricoles. Les opérateurs de collecte peuvent ainsi se former en 8 modules de 20 minutes, via une plateforme en ligne sur le site de Coop Academy. Ce parcours va contribuer à améliorer le geste de tri, la qualité des emballages et plastiques collectés et valoriser les services proposés par les distributeurs collecteurs.

DIVERSIFIER LES OUTILS D'INFORMATION

DOCUMENTS D'INFORMATION

De nombreux documents d'information (dépliants, plaquettes, consignes de collecte, etc) sont régulièrement mis à jour pour informer au mieux les partenaires. Ces documents sont accessibles et expédiés gratuitement aux partenaires, via un catalogue « en ligne ».

En 2018, plus de 700 expéditions ont ainsi été réalisées auprès de près de 500 partenaires, soit près de 200 000 documents (dépliants, affiches) distribués.

INFORMATION PERSONNALISEE DANS LES TERRITOIRES

A.D.I.VALOR propose aux distributeurs (coopératives, négoce) et aux Chambres d'Agriculture un service de maquettage. Les partenaires peuvent obtenir, gratuitement, des outils d'information personnalisés (dates de collecte, sites, périmètre, consignes...). Les modèles de dépliants, de posters ou de bandeaux internet leur sont fournis sous forme de fichiers prêts à diffuser.



Ce service sur-mesure se développe. Plus de 150 opérateurs ont bénéficié de ce service en 2018, représentant plus de 200 maquettes personnalisées.

Afin d'optimiser les collectes, A.D.I.VALOR a également fourni aux opérateurs des kits de signalétiques, afin de mieux visualiser et organiser les zones de collecte. 1000 panneaux ont ainsi été diffusés en 2018.

OUTILS EN LIGNE

Informations générales, vidéos, documents téléchargeables, informations pratiques sur les sites de collecte, le site internet www.adivalor.fr est régulièrement mis à jour et alimenté, afin d'informer les partenaires sur le fonctionnement de la filière.

Plus de 200 articles ont été diffusés via la newsletter "L'ACTU A.D.I.VALOR", à plus de 12 000 abonnés rendant compte de l'actualité de la filière, de ses contributeurs et de ses partenaires. De nombreux articles sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et sur les moteurs de recherche.

L'extranet A.D.I.VALOR est quant à lui devenu, pour les distributeurs partenaires, une véritable boîte à outils pour préparer, organiser, communiquer et gérer les collectes. En parallèle, un Flash Technique est diffusé tous les mois afin d'informer sur les évolutions pratiques de la filière.

COMMUNICATION MÉDIA

A.D.I.VALOR a poursuivi et développé ses campagnes d'information dans la presse et sur les principaux sites internet agricoles, ce qui a permis d'aborder l'ensemble des programmes de collecte des plastiques et emballages usagés :

- 41 annonces diffusées dans 14 supports presse pour un total de plus de 1 500 000 exemplaires,
- 5 bannières et pavés internet vus 1 550 000 fois.

ECHANGES LORS DES SALONS ET EVENEMENTS

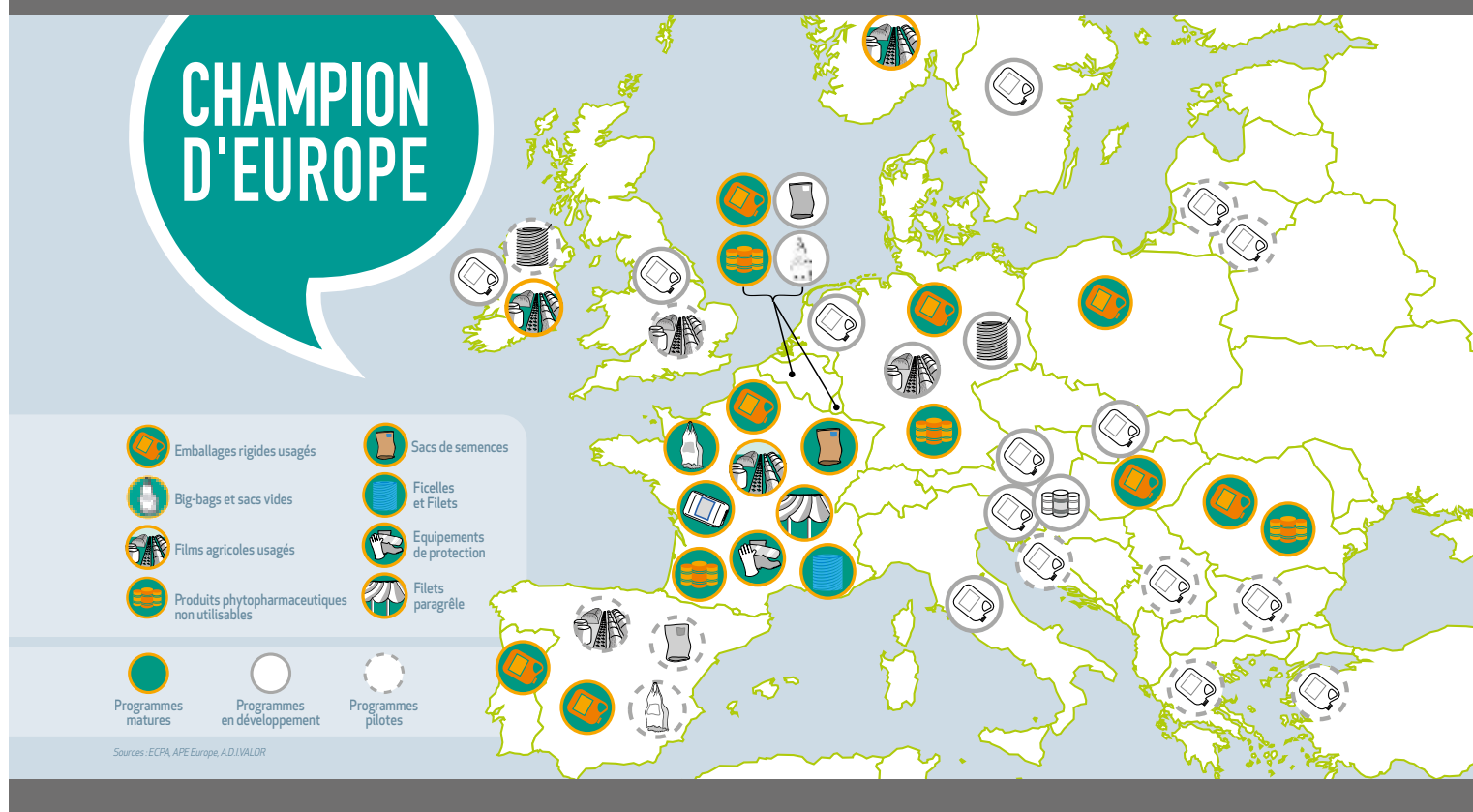
A.D.I.VALOR a participé, en tant qu'exposant, à plusieurs salons agricoles majeurs de l'année 2018 :

- Elevage : le Space à Rennes, le Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand et le salon de l'herbe à Nouvoitou.
- Vigne/vin : le VINITECH-SIFEL à Bordeaux,
- Maraichage : SIVAL à Angers.

A.D.I.VALOR a également participé en tant que partenaire au Congrès International des Plastiques en Agriculture, à Arcachon.

Ces salons représentent un temps essentiel de sensibilisation, d'échange et de partage d'information avec les distributeurs et les producteurs agricoles. De nombreux documents d'information ont été distribués.

CHAMPION D'EUROPE



LA FRANCE EST LE SEUL PAYS AU MONDE À DISPOSER D'UNE ORGANISATION ayant atteint une performance élevée de collecte pour les principaux déchets d'agro fourniture :

- Avec plus de 90% de taux de collecte des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques, la France est dans le trio de tête mondial, avec la Belgique et le Brésil.
- En Europe, seuls la France, le Benelux, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables.
- La France est enfin le seul pays à disposer, via A.D.I.VALOR, d'un système organisé et performant pour la collecte et la valorisation des emballages usagés d'engrais et de semences, des ficelles et filets usagés, ainsi que des équipements de protection individuelle usagés.

LE SAVOIR-FAIRE DE LA FRANCE en matière de gestion des déchets d'agro fourniture fait donc référence, tant au niveau européen que mondial.



Journées techniques au champ (CIPA, mai 2018)

French National Scheme for Agricultural Waste Management



Currently, 300,000 French farmers are sorting and returning their used packaging and plastics waste. A.D.I.VALOR, the voluntary scheme established in France to recover farm plastics waste, collected 76,000 tons of this material in 2017.

A.D.I.VALOR currently recycles up to 90% of collected material. Recycling of agricultural packaging and plastics reduces CO2 emissions by 60,000 tons per annum.*

Many thanks to manufacturers, distributors, and farmers who are supporting this successful initiative!

* This is equivalent to the emissions of 25,000 households for 1 year.

The organisations representing the Plant Protection Industry SUPPAIS, Plastic Industry COPAL, Fertilizer Industry UNIFA, SOWEAL, Seed Industry RIFS, ARSE, Hygiene Industry EUPHIE, the cooperatives SCOP de France, INWEL, private distributors IFNAI and farmers FNSEA, APCA support A.D.I.VALOR.



Together, let's go further for nature

A.D.I.VALOR VALORISE CE SAVOIR-FAIRE avec les autres pays membres de l'Union européenne. A.D.I.VALOR est membre d'**EPRO**, association européenne des organismes experts en charge de la gestion de systèmes de collecte et la valorisation des plastiques, regroupant 19 organisations dans 16 pays. Il s'agit d'un forum unique d'échange et d'étude entre les différents membres.



En 2018, A.D.I.VALOR a été très actif au sein d'EPRO avec **l'organisation et l'accueil de l'Assemblée Générale**, en coopération avec VALORPLAST, l'autre membre français d'EPRO. Cette Assemblée Générale s'est tenue en parallèle du **Congrès International des Plastiques Agricoles (CIPA)** à Arcachon, lors duquel A.D.I.VALOR et EPRO ont organisé un

atelier spécifiquement dédié à l'économie circulaire. Cet atelier, qui a réuni des experts européens et mondiaux, a permis de dégager des lignes directrices pour les pays tiers pour un usage des plastiques agricoles prenant en compte leur fin de vie de façon durable, de l'utilisation à leur valorisation.



Signature de l'accord-cadre A.D.I.VALOR - Ministère en charge de l'agriculture.

L'appui des pouvoirs publics

Les accords-cadres signés avec le Ministère en charge de l'environnement et le Ministère en charge de l'agriculture définissent les engagements respectifs d'A.D.I.VALOR et des pouvoirs publics.

1^{ER} ACCORD-CADRE ENTRE A.D.I.VALOR ET LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE

Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Rémi Haquin, Président d'A.D.I.VALOR, ont signé le 28 février 2018 le premier accord-cadre pour la période 2018-2021. Cet accord vise à approfondir la collaboration entre A.D.I.VALOR et les services du Ministère pour consolider notamment les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et encourager le développement d'une économie circulaire. Il acte l'exemplarité de l'agriculture française dans la gestion de ses déchets.

Cet accord a pour but d'améliorer encore les pratiques et résultats de la filière agricole en termes de gestion des déchets, en mettant en œuvre des actions communes pour :

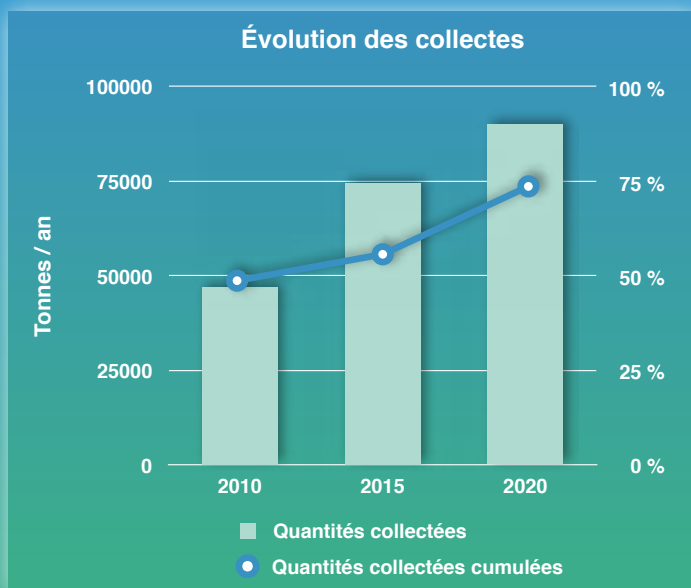
- Renforcer la formation des nouvelles générations, la sensibilisation et l'information des agriculteurs,
- Instaurer un dialogue sur les évolutions réglementaires,
- Améliorer les taux de collecte dans les territoires les moins performants et faciliter la gestion des déchets sans solution de collecte ou de valorisation,
- Encourager les innovations et les actions de développement pour réduire les impacts liés à la gestion des déchets,
- Echanger sur les données statistiques.

TROISIÈME ACCORD-CADRE AVEC LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

2003-2011 : DES OBJECTIFS ATTEINTS

Le Ministère en charge de l'environnement et A.D.I.VALOR ont signé le 1^{er} octobre 2003 un premier accord-cadre dans le but d'encourager et pérenniser cette initiative des professionnels de l'agriculture, alors centrée sur la collecte et le traitement des déchets issus de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Un second accord, couvrant la période 2011-2015, a été signé le 8 février 2011.

Le bilan de cette première période est satisfaisant : les objectifs visés ont été atteints, les engagements préconisés ont été remplis.



2016-2020 : DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le Ministère en charge de l'environnement et A.D.I.VALOR ont signé le 6 juillet 2016 un 3ème accord-cadre pour la période 2016-2020.

Cet accord conforte le succès de l'initiative volontaire de la profession agricole, qui est exemplaire dans la gestion de ses déchets. Ce nouvel accord-cadre prévoit des objectifs ambitieux de collecte et de recyclage d'ici 2020, tant pour les programmes de collecte matures que les programmes récents.

A.D.I.VALOR et ses partenaires ambitionnent d'atteindre, d'ici 2020, un taux de collecte moyen de 78%, équivalant à 90 000 tonnes en 2020, soit une augmentation de 32% par rapport à 2014.

Pour chaque catégorie de déchet issu de l'emploi des produits de l'agro fourniture, l'accord précise les taux de collecte et de recyclage visés pour 2020.

A.D.I.VALOR et ses partenaires

s'engagent à poursuivre leurs actions de :

- Promotion de l'éco-conception des produits de l'agro fourniture.
- Communication et de sensibilisation des utilisateurs professionnels.
- Développement de solutions de collecte et de valorisation pour les autres flux de déchets issus de produits de l'agro fourniture.

LES POUVOIRS PUBLICS SOUTIENNENT A.D.I.VALOR ET SES PARTENAIRES

notamment en :

- Informant et consultant A.D.I.VALOR sur les évolutions réglementaires,
- Accompagnant et soutenant A.D.I.VALOR dans ses démarches de développement et d'optimisation (solutions de collecte, recyclage, éco-conception),
- Sensibilisant l'ensemble des acteurs de la sphère publique et en soutenant les actions de sensibilisation d'A.D.I.VALOR.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

A.D.I.VALOR intervient, depuis sa création, en apportant une **assistance technique** (formation, étude de faisabilité, étude de pré-configuration) aux acteurs locaux, et un **soutien financier** aux opérations pilotes de collecte.

Des **filières locales** de gestion des déchets d'agrofourniture, **autonomes sur le plan opérationnel et financier**, se mettent en place dans les principaux départements d'Outre-mer (Réunion, Guadeloupe et Martinique).

A.D.I.VALOR continuera à apporter

une assistance technique et un soutien financier à ces filières locales, notamment pour la gestion des déchets phytopharmaceutiques et celle des emballages vides de produits fertilisants. Sur le front des plastiques agricoles, le Comité français des Plastiques en Agriculture a engagé en 2018 le projet **BIODOM** qui vise à mettre au point des paillages biodégradables pour les cultures, en conditions tropicales. Des essais sont mis en place sur les cultures de l'ananas, du melon et de la tomate à la Réunion et en Guadeloupe. Les résultats sont attendus en 2020.

Les actionnaires partenaires d'A.D.I.VALOR



ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DE SEMENCES (ARES)

ARES a été créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des semenciers pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l'utilisation de semences. Par leur participation, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.



COOP DE FRANCE - MÉTIERS DU GRAIN

COOP de France Métiers du grain fédère l'ensemble des coopératives de collecte de grains et de distribution d'approvisionnement aux agriculteurs. Au service de leurs adhérents coopérateurs, elles garantissent un conseil de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé des hommes pour améliorer la performance des exploitations et la qualité des produits.



COVADA

COVADA a été créée par l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), initiatrice de la mise en place d'A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). L'Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.



COMITÉ FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. A l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, filets paragrêle et gaines souples d'irrigation. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100% APE.



FÉDÉRATION DU NÉGOCE AGRICOLE (FNA)

La Fédération du Négoce Agricole (FNA) représente les entreprises de négoce agricole en France (400 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...), distribuent les produits d'agrofourniture, tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires. Elles assurent également la première mise en marché et l'exportation de leurs productions à destination des industriels ou des exportateurs.



FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est une fédération de fédérations départementales et d'associations spécialisées par production. Elle regroupe 60 % des agriculteurs. Son organisation repose sur une triple représentation basée sur l'idée de représenter les hommes, les produits et les territoires.



INVIVO

Premier groupe coopératif agricole français, InVivo réunit 201 coopératives qui rassemblent elles-mêmes plus de 300 000 agriculteurs. Il emploie 5 500 collaborateurs et est présent dans une trentaine de pays.. InVivo est organisé autour de quatre métiers : Agriculture (Semences, Protection des plantes, Biosolutions, Fertilisants, Agrodigital et expertise conseil), Retail et Vin.



SOLUTION POUR LES EMBALLAGES DE PRODUITS D'HYGIÈNE (SEPH)

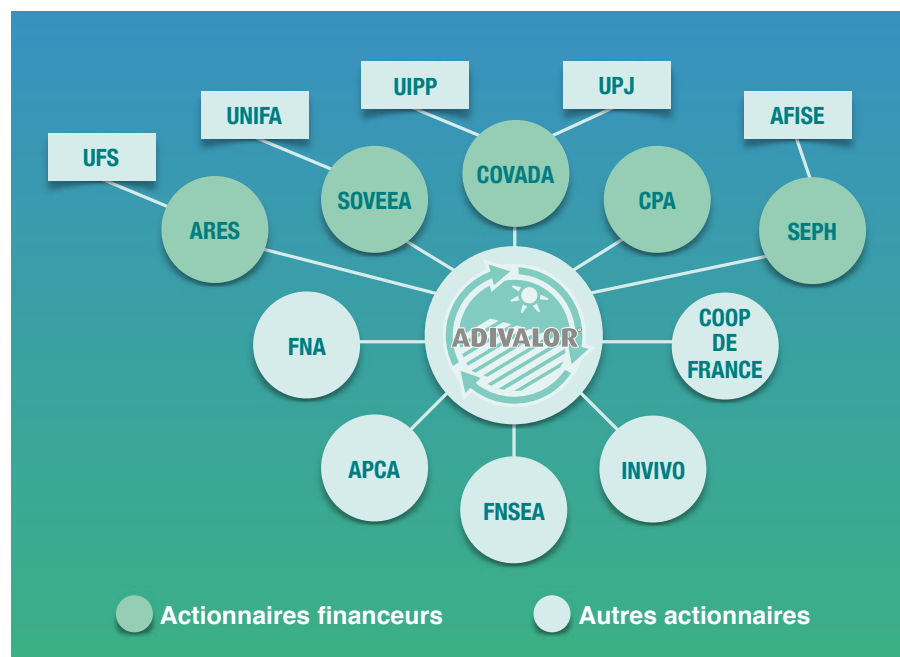
Créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), SEPH contribue au financement du programme de collecte des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) et des emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave (EVPOH).



SOCIÉTÉ DE VALORISATION DES ÉCO-ACTIONS DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Créée par l'Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), SOVEEA regroupe 128 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des emballages vides d'engrais et amendements (EVPF).

La gouvernance d'A.D.I.VALOR implique tous les acteurs de la profession : agriculteurs, distributeurs et industriels. Le succès de l'initiative est le fruit de la participation et des efforts de tous.



LES DISTRIBUTEURS

Les distributeurs de produits d'agro fourniture sont les principaux opérateurs de collecte dans le dispositif A.D.I.VALOR. Ils ont en charge l'organisation des collectes, l'entreposage et le regroupement des déchets.

Ils sont représentés par :

- Coop de France - métiers du grain,
- INVIVO, l'Union des Coopératives agricoles,
- FNA, Fédération du Négoce Agricole.

La contribution des opérateurs de collecte est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants.

LES INDUSTRIELS

En 2018, plus de 350 metteurs en marché, industriels, importateurs ou distributeurs, ont contribué au financement de la filière.

Un organisme en charge de la collecte des éco-contributions auprès des metteurs en marché a ainsi été mis en place pour chaque catégorie d'intrants :

- La société **COVADA** (Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles) gère le financement des programmes "emballages vides de produits phytopharmaceutiques" et "produits phytopharmaceutiques non utilisables".
- **SOVEEA**, (Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements), gère le programme "emballages vides de produits fertilisants (EVPF)".

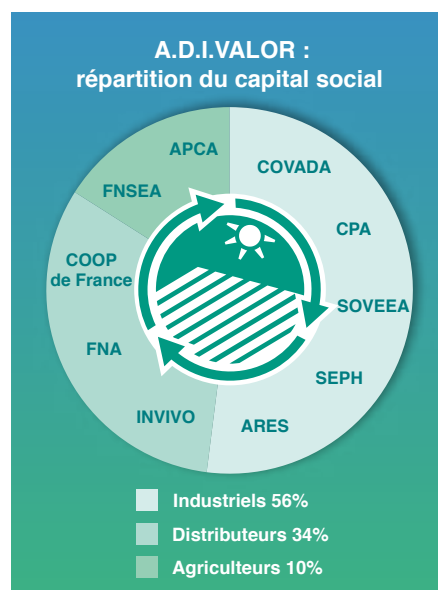
- **CPA**, (Comité français des Plastiques en Agriculture), via l'initiative "Agriculture, Plastique et Environnement", gère le financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : "Films Agricoles Usagés (FAU)", "Ficelles et Filets Usagés (FIFU)", "Filets Paragrêle (FILPRAU)". "Gaines Souples d'Irrigation Usagées (GSIU)".

- **ARES**, (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences), gère le financement du programme de collecte "emballages vides de semences certifiées (EVS)".

- **SEPH**, (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène), gère le financement du programme "emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL)" et emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave (EVPOH).

LES AGRICULTEURS

Ils sont représentés par la FNSEA et l'APCA, qui contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes, à l'échelle du département ou de la région et au sein des filières de production.





43	Lexique
44	Rapport de gestion
45	Compte de résultat
46	Metteurs en marché contributeurs
48	Opérateurs conventionnés
51	Organismes agricoles partenaires
52	Prestataires, collecteurs et prétraitement
54	Délégations régionales
55	Organisation



LEXIQUE

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFCOME :	Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais
AMM :	Autorisation de Mise sur le Marché
ANPEA :	Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements
APCA :	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
APE :	Commission "Agriculture, Plastique et Environnement" du CPA
ARES :	Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences
CNIEL :	Centre National Interprofessionnel de l'économie laitière
COVADA :	Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles
CPA :	Comité français des Plastiques en Agriculture
DGPR :	Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère en charge de l'Environnement)
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Ministère en charge de l'Environnement)
ECPA :	European Crop Protection Association (association européenne de la protection des plantes)
EPI :	Equipement de Protection Individuelle
EUROSTAT :	Office statistique de l'Union européenne
EV :	Emballages Vides
EVFP :	Emballages Vides de Produits Fertilisants
EVPHL :	Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier

EVPP :	Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
EVS :	Emballages Vides de Semences
FAO :	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FARRE :	Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement
FAU :	Films Agricoles Usagés
FNA :	Fédération du Négoce Agricole
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GNIS :	Groupeement National Interprofessionnel des Semences et plants
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
PE :	Polyéthylène
PEBD :	Polyéthylène basse densité
PEHD :	Polyéthylène haute densité
PP :	Polypropylène
PPNU :	Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
SSP :	Service de la Statistique et de la Prospective (Ministère en charge de l'Agriculture)
SOVEEA :	Société de Valorisation des Eco-actions d'Engrais et d'Amendement
UFS :	Union Française des Semenciers
UIPP :	Union des Industries de la Protection des Plantes
UNIFA :	Union des Industries de la Fertilisation
UPJ :	Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

Eléments du rapport de gestion

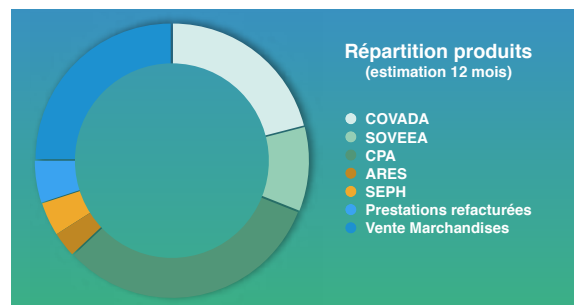
LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE 2018-2019 S'ÉLÈVE À 19 620 042 €, EN PROGRESSION DE 6%, par rapport à l'exercice 2017-2018 (18 562 096 €).

L'exercice 2018-2019 a été marqué par la montée en puissance des différents programmes de collecte d'emballages et plastiques, et d'une augmentation en valeurs du chiffre d'affaires, consécutive pour l'essentiel à une **forte augmentation du coût de collecte et de traitement des films plastiques et des big-bags usagés**.

LES CONTRIBUTIONS PERÇUES DE LA PART DES METTEURS EN MARCHÉ AUGMENTENT ET REPRÉSENTENT 74% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL (N-1 69%).

Elles correspondent à la contribution versée par :

- COVADA, pour les déchets phytopharmaceutiques,
- le CPA, pour les plastiques usagés,
- SOVEEA, pour les emballages usagés d'engrais et amendements,
- SEPH, pour les emballages usagés de produits d'hygiène de l'élevage laitier,
- ARES, pour les emballages usagés de semences certifiées.



LES RECETTES LIÉES À LA CESSIION DE MATÉRIAUX RECYCLABLES CONTINUENT A BAISSER.

Elles sont estimées à 3,5 millions d'€, en diminution de 23 % par rapport à l'exercice 2017-2018. Elles représentent 18% du chiffre d'affaire total (N-1 24%, N-2 30%).

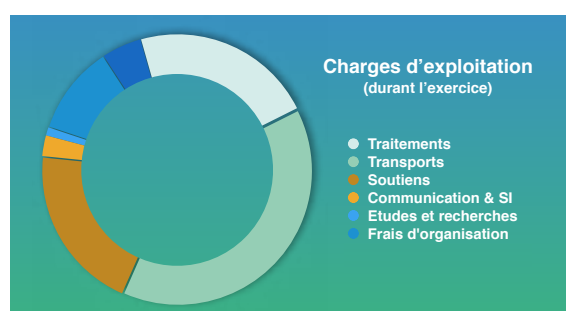
Les prestations facturées représentent 8 % du chiffre d'affaires. Elles correspondent notamment à la prise en charge, contre paiement, des PPNU d'origine non-contributeurs et des films plastiques très souillés (films de paillage).

LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT EN HAUSSE. LES SOUTIENS AUX OPERATEURS EN BAISSSE.

Les charges d'exploitation enregistrées durant l'exercice s'élèvent à 19 546 473 € et progressent de 6%. Elles se répartissent comme suit :

- 42% au titre des dépenses de transport (N-1 : 39%).
- 15% au titre des soutiens versés aux opérateurs pour l'optimisation de la collecte (N-1 : 20%).
- 27% au titre des dépenses de traitement (incinération) ou de prétraitement (mise en balle, broyage, stockage) (N-1 : 22%).

- 3% au titre des dépenses de communication et d'information (N-1 : 2,5%).
- 1% au titre des frais d'études et recherches (N-1 : 1%).
- 11% au titre des frais d'organisation (équipe opérationnelle et administration générale) (N-1 : 10,7%).



Une analyse par domaine d'activités (redistribution des dépenses directes et indirectes par programme de collecte) conduit à la répartition suivante :

- 23% pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) » (N-1 : 24%).
- 35% pour l'activité « films agricoles usagés (FAU) » (N-1 : 34%)
- 15% pour l'activité « ficelles et filets usagés (FIFU) » (N-1 : 13%)
- 14% pour l'activité « emballages produits fertilisants (EVPF) » (N-1 : 15%)
- 3% pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) » (N-1 : 2,7%)
- 3% pour l'activité « emballages vides de semences » (EVS) (N-1 : 3%)
- 5% pour l'activité « emballages vides de produit d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) » (N-1 : 5%)
- 2% pour les autres activités (N-1 : 2%).

L'exercice se clôture avec un bénéfice d'exploitation de 149 954 €. Après prise en compte du résultat des opérations financières, le résultat courant avant impôts ressort à 167 115 €. Après prise en compte des produits et charges exceptionnels, le résultat net se solde par un bénéfice net comptable de 101 409 €, en recul de 66% par rapport à l'exercice précédent (297 333 €).

PERSPECTIVES EXERCICE 2019-2020 :

La **montée en puissance des programmes de collecte** devrait se poursuivre, notamment pour les plastiques usagés utilisés dans les exploitations spécialisées en production animale.

La **dégradation du secteur du recyclage des plastiques** (baisse des cours, manque de capacités disponibles pour le recyclage des emballages et plastiques usagés, diminution des prix de cession) va générer une nouvelle augmentation des couts de collecte et de traitement notamment sur les films d'élevage et les big-bags.

Le chiffre d'affaires de la société devrait donc poursuivre sa progression, dans la continuité de l'exercice écoulé.

Compte de résultat

En Euros	Exercice 2018 - 2019	Exercice 2017 - 2018	% N/N-1
Chiffre d'affaires net	19 620 042	18 562 096	6%
Reprise sur amortissement et provisions	74 210	452 108	-84%
Subventions d'exploitation		1 118	
Autres produits	2 174	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	19 696 426	19 015 323	4%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 533 275	15 744 980	5%
Autres achats et charges externes	1 295 108	1 234 218	5%
Impôts, taxes et versements assimilés	79 352	86 388	-8%
Salaires et traitements	1 042 327	936 268	11%
Charges sociales	418 449	362 287	16%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	66 970	55 470	21%
Dotations aux provisions sur actif circulant	51 920	21 247	144%
Dotation aux provisions pour risques et charges		0	
Autres charges	59 069	53 697	10%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	19 546 470	18 494 557	6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	149 956	520 765	-71%
Produits financiers sur placement	17 161	9 123	88%
Intérêts financiers		0	
RESULTAT FINANCIER	17 161	9 123	88%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	167 117	529 889	-68%
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 073	581	85%
Produits exceptionnels sur opération en capital	13 886	240	5 686%
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 959	821	1 722%
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	23 453	203 077	-88%
Charges exceptionnelles sur opération capital		20 874	-100%
Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 453	223 952	-90%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 494	-223 131	-96%
Impôt sur les bénéfices	57 213	9 424	507%
BENEFICE OU PERTE	101 410	297 333	-66%

Les metteurs en marché contributeurs

Pour les produits conditionnés, dont l'usage génère des emballages usagés, le pictogramme A.D.I.VALOR est apposé sur l'emballage, prouvant que ce produit a fait l'objet d'une contribution pour la gestion de sa fin de vie.

Pour les agro-équipements en plastique (films, ficelles, filets), le logo " APE contribue au recyclage " figure directement sur le produit.



PROTECTION DES PLANTES

78 sociétés de produits phytopharmaceutiques sont aujourd'hui partenaires de la filière, via un contrat signé avec la société COVADA.

Elles contribuent au financement de ses activités et assument ainsi pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des produits dont elles sont à l'origine. Ces entreprises représentent plus de 90% des produits de protection des plantes commercialisés sur le marché français.

ACTION PIN
ADAMA FRANCE SAS
AFEPASA - AZUFRERA Y FERTILIZANTES PALLARES SA
AG FRANCE - PRIMALAB SA - GROUPE KERSIA
AGRAUXINE
AGRI SYNERGIE SARL
AGRIMER AGROCEAN
AGROFRESH HOLDING FRANCE
ALBAUGH EUROPE SARL
ARYSTA LIFE SCIENCE SAS
BARCLAY CHEMICAL MANUFACTURING LTD
BASF FRANCE AGRO SAS
BAYER Crop Science
BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
BELCHIM CROP PROTECTION
BELCROP NV
BHS
BIOTOP
BIOVITIS SARL
CBC BIOGARD SAS
CCL - Comptoir commercial des Lubrifiants

CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH
CERTIS EUROPE BV
CHEMINOVA AGRO FRANCE
CHIMIE CENTRE FRANCE SARL
CLAYTON PLANT PROTECTION LTD
COMPO EXPERT FRANCE SAS
DE SANGOSSE
DOFF PORTLAND Limited
DOW AGROSCIENCES
DUPONT SOLUTIONS
EUROFYTO
FINCHIMICA Spa
FRUNOL DELICIA
GOEMAR SA
GOWAN France SAS
H.M.W.C
HEXA-GONES
HYGIENE & NATURE
I.C.L. France - BU EVERRIS
JEBSEN & JESSEN GmbH & Co KG
JOUFFRAY DRILLAUD

KOPPERT FRANCE
KREGLINGER EUROPE
LAINCO SA
LES VIGNERONS DE TUTIAC - LVDT
LIFE SCIENTIFIC LIMITED
LODIGROUP
M2I BIOCONTROL
MONSANTO AGRICULTURE FRANCE
NEODIS
NUFARM
PHILAGRO
PHOENIX SCIENTIFIC INNOVATION LIMITED
PHYBELCO SPRL
PHYTEUPROP GROUPE
PHYTHERON 2000
PHYTOSERVICE
PHYTUNION
PROTEX FRANCE - BELCHIM
QUARON
SAATEN UNION FRANCE
SAGA

SAPEC AGRO FRANCE
SDP
SEDQ
SHARDA CROP CHEM LIMITED
SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER - S.F.P.
SOJAM
SOLUTIONS ET PLANTS
SULFUR MILLS LIMITED
SUMI AGRO FRANCE SAS
SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS
SYNGENTA AGRO SAS
TAMINCO NV
UNISEM SA/NV
UPL France SAS - ORIGINE CEREXAGRI
VALAGRO FRANCE
VEGELIA
VIVAGRO
XEDA INTERNATIONAL

PRODUITS D'HYGIENE DE L'ELEVAGE LAITIER

Sous l'impulsion de l'Association Française de l'Industrie de la Détergence, de l'Entretien et de l'Hygiène industrielle (AFISE), 14 fabricants de produits d'hygiène de l'élevage laitier (PHEL) contribuent depuis le 1er janvier 2010 au financement de la gestion des emballages usagés issus de l'emploi de leurs produits, via un contrat signé avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène).

ACTRADE
ANTI-GERM FRANCE
BouMatic EUROPE
CID LINES FRANCE

DeLaval FRANCE
DIVERSEY FRANCE SAS
DUPUY SAS
ECOLAB

GEA FARM TECHNOLOGIES
HYDRACHIM - GROUPE B2F
HYPRD - (Kersia-Group)
LABORATOIRE SOLUTIO

LABORATOIRES CEETAL
LELY FRANCE
PRODHYNET
QUARON

FILMS PLASTIQUES AGRICOLES

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 32 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des films plastiques qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

A2Z DISTRIBUTION SARL
AGRIPLYANE SAS
BRUNO RIMINI LTD
CGAO
COFRA SAS
CORDEX
COVERIS FLEXIBLES AUSTRIA GMBH
DUO PLAST SAS

ENSILEA SA
EUROPLASTIC
GRANGER FRERES
GROUPE A.ALVAREZ (incl. Aspla, Solplast, Sotrafa)
GROUPE BARBIER
GUÉRIN PLASTIQUES
INTERFOL AG
INVIVO SAS

KARATZIS SA
OERLEMANS PLASTICS B.V.
PARTENIA SARL
PLASTIKA KRITIS
POLIFILM EXTRUSION GMBH
RKW AGRI GMBH & CO. KG
RKW HYPLAST NV
RPC BPI AGRICULTURE ARDEER

RPC BPI AGRICULTURE EDMONTON
RPC BPI AGRICULTURE ZELE
TAMA FRANCE / A3F (incl. Ste Germaine, Teufelberger)
TRIOPLAST FRANCE SAS
VELITEX SA
VITAL CONCEPT SAS
VITIVISTA
WBV ESELGRIMM GMBH CO KG

FICELLES ET FILETS

Partenaires de l'initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 27 metteurs en marché contribuent aujourd'hui au financement de la gestion de la fin de vie des ficelles et filets qu'ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

AB2F CONCEPT
ARMBRUSTER FRERES
AVENTEL FRANCE SAS
CGAO
COFRA SAS
COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN
COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC

CORDERIES TOURNONAISES
CORDEX
CPA SERRE
CR DISTRIBUTION SAS
ENSILEA SA
IFIS SPA
INTERFOL AG

INVIVO SAS
JBS JOACHIM BEHRENS SCHEESSEL GMBH
JUTA AS
KARATZIS SA
MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT
PARTENIA SARL
PHP PHILIPPE SAS

RKW AGRI GMBH & CO. KG
TAMA FRANCE / A3F - INCLUS STE GERMAINE, TEUFELBERGER
TECFIL SA
UPU INDUSTRIES LTD
VELITEX SAS
VITAL CONCEPT SAS
WBV ESELGRIMM GMBH CO KG

FERTILISATION

La filière de gestion des big-bags usagés a été mise en place en octobre 2007 à l'initiative de l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) en concertation avec l'Association Française de Commercialisation et de Mélanges d'Engrais (AFCOME).

131 sociétés de produits fertilisants et amendements sont partenaires de la filière en 2018, via un contrat signé avec la société SOVEEA.

2F OUEST A.D.F. PERFORMANCES AGRALIA SAS - GROUPE MAISADOUR AGRI SYNERGIE SARL AGRI Optim AGRIAL AGRICONOMIE AGRIMER AGROCEAN AGRIUM FRANCE SAS AGRODIA SA AGROFERTIL SARL AGRONUTRITION AMALTIS ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS APPRO-VERT APPROCHIM ARTERRIS - ALLIANCE OCCITANE ARYSTA LIFE SCIENCE SAS AUMALE SYNERGIE AXEREAL SCA BAILLET BREDY AGRO BELOT FILS ETS BERNARD PRODUCTIONS VEGETALES BHS BIO3G BIODEVAS LABORATOIRES BIOVITIS SA BMS Micro Nutrients France BOREALIS L.A.T.Gmbh C.R. DISTRIBUTION SAS CA.RO.LE SARL CAVAC (85) CEREGRAIN DISTRIBUTION COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL COMPO EXPERT FRANCE SAS COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE - CAL COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD COOPERATIVE DE CREULLY COOPERATIVE NATEA DELEPLANQUE & CIE DIJON CEREALES DUMESNIL	DUROURE.12 DUROURE.7 ELIARD SPCP EMC2 ENGRAIS DROUIN SA ENGRAIS PASSERON SARL ENGRAIS SUD VIENNE ESTAGRI EURALIS CEREALS EUREA DISTRIBUTION EUROCHEM AGRO FRANCE FCA FERTILISANTS FERTEMIS FERTIBERIA FRANCE FERTINAGRO FERTIVAL FRANCE SAS FRANCE OLIGO FRAYSSINET SAS GAIAGO GETADE AGRI CONCEPT GIROUX SAS Groupe MEAC SAS HAIFA FRANCE HUON ETS I.C.L. France - BU EVERRIS ICL FERTILIZERS EUROPE C.V IMPACT-PRO INVIVO SAS IRIBARREN SA ITALPOLLINA FRANCE J.L.C FERTILISATION SARL JADE - Jardin & Agriculture Développement JEUSSELIN SAS K+S KALI GMBH K+S KALI WITTENHEIM KOPPERT FRANCE L&J LA GRANDE JAUGUE LABORATOIRE Solutio LALLEMAND PLANT CARE SAS LAUTIER & Cie - GERMIFLOR// LHOIST FRANCE OUEST LORCA MAISADOUR	NOVALE OCEALIA OCI AGRO FRANCE OMAG SUD AGRO PERRET - SAP OVINALP FERTILISATION PIEDNOIR PLANTIN PRODUCTOS AGRICOLAS MACASA PROVENCALE RAGT PLATEAU CENTRAL SARL METHODE COUSINIE SAS VIOLLEAU SCA LUR BERRI SCL ITALIA S.p.A - SOCIETA CHIMICA LARDERELLO SDP SECO FERTILISANTS SEPEC SICA DE GOUAIX SOBAC - FUTURAGRI SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR SOCIÉTÉ DES ENGRAIS DE BERRY AU BAC SOUFFLET AGRICULTURE SOUFFLET VIGNE SUD ENGRAIS DISTRIBUTION SUMI AGRO FRANCE SAS TERRE D'ALLIANCES TERRENA TERRES DU SUD - GTDS TESSENDERLO CHEMIE THIELIN CULTURE TIMAC AGRO TMCE - Technique Minérale Culture et Elevage TRADE CORPORATION INTERNATIONAL TRISKALIA UFAB - Union Française d'Agriculture Biologique UNIFERT FRANCE VAL DE GASCOGNE - VDG VALAGRO FRANCE VEGELIA VERTALYSE VITIVISTA VIVESCIA YARA FRANCE
---	--	--

SEMENCES CERTIFIEES

Le 27 février 2009, A.D.I.VALOR et l'association ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences) ont signé une convention pour la prise en charge des big-bags de semences certifiées et, depuis 2012, les sacs en papier. 83 industriels semenciers adhèrent à l'association ARES et contribuent ainsi au financement de la filière.

110 BOURGOGNE AGORA AGRI NEGOCE SAS AGRI OBTENTIONS AGRIAL AGROPITHIVIERS SCA AGY LIN SCA AXEREAL SCA BELLOY SEMENCES BENOIST SAS BFC SEMENCES - VAL UNION BRYGO SARL C.A.PRO.GA LA MEUNIERE - CAPROGA CALIRA - COOPERATIVE LINIERE DE LA REGION D'ABBEVILLE CAP SEINE - SELIANCE CARBON VICTOR SARL CASSERIE DE LA VALLEE LEGUMEX CAUSSADE SEMENCES CAVAC (85) CENTRE OUEST CEREALS CENTRE SEM - UNION COOPERATIVES AGRICOLES CEREALIS CERENA COMPO EXPERT FRANCE SAS COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE COOPERATIVE AGRICOLE GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS	COOPERATIVE DE CEREALS DE COLMAR - CAC COOPERATIVE LA DAUPHINOISE DANESPO FRANCE DELEPLANQUE & CIE EMC2 EPI DE GASCOGNE EPILOR SAS EURALIS CEREALS EUROSEM FERTIBERRY SEMENCES FLORIMOND DESPREZ GAEC DU COUDRAY GAUTIER SEMENCES GERMICOPA S.A. GIE UNISIGMA GOPEX DISTRIBUTION INTERFACE CEREALS KWS MOMONT SAS LECUREUR SEMENCES SA LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING LS PRODUCTION LUR BERRI DISTRIBUTION SAS MAISADOUR MONSANTO AGRICULTURE FRANCE NOVABIOM OCEALIA OMNISEM ORCAN EURL	PIONEER GENETIQUE RAGT SEMENCES SAATEN UNION FRANCE SCA DE LA REGION DE PUISSEAUX SCA DE TEILLAGE DE LIN DU PLATEAU DU NEUBOURG SCA ILE DE FRANCE SUD SCA LUR BERRI SCAE MOQUET CHRISTIAN SECOBRA RECHERCHES SEMENCES DE FRANCE SEMENCES DU SUD SEMENCES LEMAIRE DEFFONTAINES SESVANDERHAVE FRANCE SAS SOUFFLET AGRICULTURE SUD GENERATION SEMENCES SYNGENTA FRANCE TERRE ATLANTIQUE TERRE D'ALLIANCES TERRE DE LIN TERRENA SEMENCES TETRASEM TOP SEMENCE TOUQUET PLANTS UNEAL VALFRANCE VIVESCIA YNOVAE
--	---	--

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CHIMIQUE

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des Equipements de Protection Individuelle chimique usagés (EPI), utilisés en agriculture. L'application de l'éco-contribution sur les ventes d'EPI est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2018, les fournisseurs spécialisés suivants ont contribué au financement de la gestion de la fin de vie des EPI usagés qu'ils ont commercialisés.

AXE ENVIRONNEMENT

CEPOVET

MANULATEx

PB SÉCURITÉ - SÉCURAMA

PROREM

Les opérateurs conventionnés

(pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

ALSACE

AB2F CONCEPT - AGRO 67 - ARMBRUSTER FRERES - B LIENHART - BALTHAZARD ANDRE ET FILS - BERGER MACHINES AGRICOLES - BURGGRAF BECKER - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN - COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN - COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC - FEUERSTEIN - HASSENFORDER - JOST JEAN PAUL - MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT - NUNGESSER SEMENCES - PLANETE LEGUMES - STOLL STOFFEL - WALCH

AQUITAINE

ACT'AGRO - AGRI 33 - AGRI AGEN - AGRIDOR - AGRISERVICE POLE VERT - AGROLEX 24 - ALLIX - ANDRIEUX - APPROVERT BERGERET - BELLOC SUD OUEST - BGD CONSEILS - BIO BRESSE - BIONAT'AGRI SARL - CAMUS - CANDOUSSAU - CARLES - CAVE COOPERATIVE DU SYNDICAT DES COTES DE BORDEAUX SAINT MACAIRE - CC PERIGORD LIMOUSIN - CESTAS PRESTATIONS AGRICOLES - CHAMOULAUD - CHATEAU LE BOSCOQ - CIC - CLAAS RESEAU AGRICOLE AQUITAINE - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES - COMPTOIR HORTICOLE BASCO-LANDAIS - COOPERATIVE DU RIBERACOIS - SCAR - COOPERATIVE LA BACHELLERIE - COOPERATIVE LA PERIGOURDINE - COPADAX - COPELDOR - CORDERIE ARTISANALE BOCQUIER - CPA SERRE - CRDISTRIBUTION - CROUSEILLES - CUMA DE FIRBEIX - DARTHAYETTE JEAN LÉON - DEGEIX DOMINIQUE - DULONG CALVET - ETS GUENON - ETS SANSAN - EURALIS CEREALES - EURALIS DISTRIBUTION - FAUX SAS - FJ DUCOURNAU - FRANCK BEZIER - GENDREAU - GIE DE L'OMBRIÈRE - GRITCHE - GROUPE MAISADOUR - JALADI - LA FERME DE PIGNADA - LABORATOIRE OENOLOGIE DANIEL MILLET - LACADEE - LALEU DISTRIBUTION - LARRERE ET FILS - BIOLEYRE - LARRIEU - LEGUM'LAND - LES SILOS DE L'ADOUR - LES VIGNERONS LANDAIS TURSAN CHALOSSE - LESPLENE - LEVEQUE ET FILS - MASSONDO - MEDAN - MENDIKOA - OENOLOGIE GAUTHIER - ORAZIO - PEYRE ET CIE - ROLLAND OENOLOGIE - SAGA BOUET - SAGA VEGETAL - SAVIMAT - SCA LUR BERRI - SCA TOM D'AQUI - SCEA DE LA LANDE DARMUZEY - SCEA LAVIE BIO - SCEA POT AU PIN - PLANETE VEGETAL - SDA NEGOCES - GTDS - SEML DU CONFLUENT - SICA ESNEA - SICA MEYLIM - SOCIETE DE MATERIEL D'ELEVAGE - SOMATEL - SODEPAC - SOVITEC - SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - SRA - TERRE ET JARDIN BREUILH BOURMIER Isabelle - TERRES DU SUD - GTDS - UNION DE PRODUCTEURS DE SAINT EMILION - VITIVISTA

AUVERGNE

ACTIVERT - AESN - SAINT NECTAIRE - AGRI CENTRE DISTRIBUTION - AGRIMAT - AGRIVERT SERVICES - AGRO SERVICE 2000 - APPRO AGRI - AUFORT ALLIER AGRICULTURE APPRO - BADIOU HE - BEA CLEAN - BEAUMEL PIERRE - BLD - BORDE LAJARRIGE DISTRIBUTION - BOROMAT - CAMMAS TRIAGE NEGOCE AGRICOLE - CC DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIEUNE - CC DES RIVES DU HAUT ALLIER - CHABRIER REGIS - CHAMBON - CHAMBRE D'AGRICULTURE 63 - CHARLES CHAPUIS - CHOUVY APPRO 15 - CHOUVY APPRO 43 - CHOUVY APPRO 63 - COMBRONDE AGRI - COMITE DE PETITE REGION AGRICOLE AURILLAC - CHATAIGNERAIE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GENTIANE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMENE ARTENSE - COOPERATIVE CENTRE BOCAGE - CACB - COOPERATIVE COOPACA - COOPERATIVE DE CRESSANGES - COOPERATIVE DE THIEL - DACHARD - DESCREAUX - DODAT - ECHO VERT AUVERGNE - ETS AUDIN ALAIN - ETS LOUBIERE - FDGEDA HAUTE LOIRE 43 - FORESTIER DELCHET - GARAGE FAURE - GSA - HAUTES TERRES COMMUNAUTE - ID POTERIE - JARDIVERT AGRI PUY GUILLAUME - JARLETON AGRO DISTRIBUTION - JEUDY - LAURENT MAURICE BIGMAT - LIMAGRAIN - LIMAGRAIN EUROPE - MATERIAUX DUFRANCAIS GEDIMAT - MCDA - MORLAT - NATAGRI - PHYTO SEM AGRI - PROXIEL - QUINTY ET FILS - RAUSSOU ET FILS - ROBERT SCHMITT - SABAROT AGRICULTURE - SAINT FLOUR COMMUNAUTE - SARL MONTARNAL - SARL VILLEMONT N3GOCE - SICA BB - SOCIETE NOUVELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE - SOUBRIER BESSE - TERR'AGRI - TRESCARTE - UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE - VAL'IMAGNE.COOP - WALCHLI - ZONE AGRI

BASSE-NORMANDIE

ACN - AGRI DEMETER NORMANDIE - AGRI SIMPLEMENT - AGRIAL - AGRILEADER - AGRIPUS - ALDS DUVAL SERVICES - APPRO MANCHE - APPRO-VERT - APPROXIAL - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GVA DE L'ORNE - BAZIN ERIC - BOCA ELEVAGE SERVICE - BOUET SERVICE ELEVAGE - BOULLE LEROY - BRUNET ET FILS - CAP'AGRI - COOPERATIVE DE BELLEME - COOPERATIVE DE CREULLY - COOPERATIVE ISIGNY SAINTE MERE - D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE - DURAND NEGOCE - ELEVANCE - FRAGO MANCHE CALVADOS - FRIGOT GRAINETERIE - FROMAGERIE GILLOT - GADIEPS - GOUTIERE APPRO - HAMARD JP - HEBERT ET FILS - JARDIN SERVICE FOURNITURES - LACTA - TRAITE SAS - LACTA SERVICES - LAURENT JEAN LUC - LECHEVALLIER - LEMARDELE - LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN - LVES - MARIE ET FILS - MICHEL BELLAMY - NOEL - NORD ELEVAGE - OUEST APPRO - PAPILLON - PIEDNOIR - PREVOST - ROBOLACTIS - RUAUX ELEVAGE - SAVENCIA RESSOURCES LAITIERS - SM3 - SODIAGRI - UNIVER APPRO

BOURGOGNE

110 BOURGOGNE - AACE ROSES - AGRI 89 - AGRI CEP BOURGOGNE - AGRISY - AGRIVAL - ALTERNATIVE - AMDIS - ARB - AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE - AXE EQUIPEMENT - BARGE ET FILS - BAZOLLES MOTOCULTURE - BIGALLET - BOUCHERON SERVICE AGRI - BRESSON - BUCHEZ - BYTEBIER BRUNO SASU - CHAPUIS Frères - CLAAS RESEAU AGRICOLE - BOURGOGNE - CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB - COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD - COOPERATIVE CASAY - D2S AGRO - DELOMIER - DIJON CEREALS - DUPIN PASCAL ROGER - Ets DUCHARNE AGRIDIFFUSION - ETS DUPUIS - EURIAL ULTRA FRAIS - FROMAGERIE LINCET - GIACOMEL - GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE - GUICHARD - J.C. MEUNIER - LEGUY - MANIERE - MAT CICHY AGRICOLE (MCA) - MINOTERIE GAY - NATURAL'IS - RUZE - SARL GOSSELIN GUILLAUME - SARL MIGNON - SILVAIN ET FILS - SOCIETE DESBOIS - MORVAN ALIMENTS - SONOFEP - SUREAU AGRICULTURE - SV PRO - TEOL - YNOVAE - ZAEGEL OENOLOGIE

BRETAGNE

ADIEL FRANCE - AGRI.COM - AGRIEL DEVELOPPEMENT - AGRITEX BOCAGE - ALAIN LE MEUR - ASSOCIATION DE L'ILLE - BDV SERVICES - BEAULIEU - BLANDIN SERVICE DISTRIBUTION - BONO SAMUEL - BREIZH APPRO - BROGARD JEAN LUC - BSE - BRETAGNE SUD ELEVAGE - CECAB - CENTRE APPRO - CLAAS RESEAU AGRICOLE BRETAGNE SUD - CLAAS RESEAU AGRICOLE MORLAIX - CLAAS RESEAU AGRICOLE RENNES - CLAL SAINT YVI - COMPTOIR DE LA MACHINE A TRAIRE - COOPERATIVE DE BROONS - COOPERATIVE GARUN PAYSANNE - COOPERATIVE LE GOUSSANT - COOPERATIVE MARAICHIERE DE L'OUEST - COOPERL ARC ATLANTIQUE - CORRE APPRO - DEMEURÉ - DOUAR APPRO - DROGUET DANIEL - ELEVAGE APPRO SERVICE - ERIC CORRE - ETS BONENFANT - EVEN AGRI - FARAGO ILLE ET VILAINE - FB2G - FLOCH APPRO - GAUDICHE - GLEDEL - GN SOLUTIONS - GROUPEMENT D'ACHATS LOUDEAC - GUEGAN - GUILLOU FRERES - HORTIBREIZ - HOUËX - HOUËL MICHEL - JAN - JEGOUZO - JM HYGIENE ET ENTRETIEN - KABELIS - LAGUITTON - LE BOULAIR - LE GAL - LE GALL - CORRE - LE LAY DOMINIQUE - LEFORT - LEGRAS - LELY CENTER ARMOR - LEMAITRE APPRO - LERMITTE FRERES - LP GEFFRAY - LUCAS - MEHEUST SEERM - MOISDON - NEOLAIT - NUTRI - ARVOR - NUTRI CONCEPT - NUTRI OUEST - OCEADIS - PATRICK LE FOLL - HYGIENE ET NUTRITION ANIMALE - PIER SERVICES - PLANET NUTRI + - PLASTIDIS - RS APPROS - SARL ETA GAUTIER - SARL GUILLON BARBOT - SAS LE ROUX - SERAZIN TEXIER APPRO - SEYEUX - SICA AGRAMMO - SOLARENN - SOVIDIS - ESPACE EMERAUDE - STE DES TRANSPORTS DEBRAY - TARDIF VASSAL - TECHNIDIS AGRO - TOUCHARD - TRISKALIA - TSE - BOHAL - VEGAM - VITAL CONCEPT SAS

CENTRE

AC NEGOCE - AGRI COOLEN - AGRICENTRE 36 - AGRO FORCE 3 - AGRO PLAS BERRY OUEST - AGROPITHIVIERS SCA - ALLAMIGEON - ASTERIA - AXEREA SCA - AXIOME - BABEE JARDIN - BODIN - CAAHMRO GROUPE - CAPROGA LA MEUNIERE - CENTRAGRI - CHESNEAU AGRITECH - CLOUE SAS - COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE - COOPERATIVE DE BOISSEAUX - COOPERATIVE DE PUISEAUX - COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL - COPAC - DELANQUE EUROBEAUCE - DURAND - EARL TARNIER - EDDAR - ETS BEAUVAIS - ETS PEAN - EURL DE LA GRANGE ROUGE - EURL DENIS ALIMENTS - FERME SAINT HUBERT - FEYS NEGOCE ET SERVICE - GABORET - GALLE - GARAGE PATRAUD - GIE AGRICOLE DE CIGOGNE - GIE DE L'OISENOTTE - GUIGNARD - HELIOGREEN - HUMEZ GROUPE - INRA - INTERFACE CEREALES - LAITERIE DE VERNEUIL - COOPERATIVE TOURAINE BERRY - LAITERIES H. TRIBALLAT - LHT - LE CLOS RABELAIS - LEMAITRE HUGUES - LEPLATRE - LESAGE - MARCHAIS - MARIE JEAN - MARTIGNON - METHIVIER - NUTRIPHYT ET CIE - PHYSECO GIE - PHYTOSERVICE - PISSIER - QUALIPERCHE - RICHARD - ROY ET FILS - SABOC - SARL PULICE GINO - SCEA LES BEAUX CHENES - SICA CEREALS DE FRANCE - SUPLISSON - TERRAGRO APPROS - TOP LAIT CENTRE - TOURAINE ESPACES VERTS - TRAITAGRI CENTRE - TRAITAPHYT - UCSEA - VEOPS - VERTE VALLEE - VERTUMNE - VILLEMONT ANDRE - VIOUX - DUBOIS - VITAGRI - VITINEGOCE

CHAMPAGNE-ARDENNE

ACOLYANCE - AGRI SIM - AGRIFIM - ALLIANCE AGRICOLE - BOURDON - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE - COHESIS DISTRIBUTION - COLLET LOUIS DAVIGNON - COMPAS - COOPERATIVE DE JUNIVILLE - COOPERATIVE D'ESTERNAY - COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS - CSGV - COPLESO - DIFF'AGRI - DIGIT'AGRI - EUPHORBE MARTINOT - EURL VERZEAUX - FRANCE ECO - FREDONCA - INSTITUT OENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE - J.L.C Fertilisation - LESSERTEUR - MONSIEUR FABIEN TARTAGLINO - NOVAGRAIN - PASCAL NICOLAS NEGOCIANT AGRICOLE - PAYS VYERNEAU - PHYTAGRI - PREAUX AGRI DISTRIBUTION - RITARD CHARLES - SCARA - SEPAC - SOPLAN ELEVAGE - SOUFFLET AGRICULTURE - STAHL - THIEBAULT VITICULTURE - TRI SEM CHAMPAGNE - TRUCHON DIFFUSION - VIVESCIA

CORSE

COOPERATIVE CANICO - COOPERATIVE CAVICA - CORSE AGRONOMIE PRECONISATION
- ORGANISATION DES MARAÎCHERS CORSES - OMC

FRANCHE-COMTÉ

AGRI - MANU - AGRI MONTS JURA - AGRO DIFFUSION - ALFADOU - BOILLEY MILLET
- BOISSON FEAUD - BON DIDIER ET MAZO MICHEL - CENTRE JEUNES AGRICULTEURS
90 - CHAYS FRERES - COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL - COOPERATIVE TERRE
COMTOISE - COURTEJOIE - CUMA DE THERVAY - DARBON AGRI FRANCHE COMTE -
DEBRAND - DISTAGRI - DUBREZ ET FILS - ELEVAGE SERVICE 39 - ESTANAVE - ETS
PANNE - FABEST FOURNITURES - FAIVRE - FROMAGERIE DE CLERVAL - FROMAGERIE
PERRIN VERMOT - GAEC DU CURTIL D'OSIER - GARAGE HUMBERT NOËL - GARNIER -
GIROUX SAS - GRAINES BASTARD - Groupe COSTE - HUOT - JACOULOT ROBOTIQUE
SARL - JACOULOT SERVICE PLUS - JEAMBRUN CHRISTIAN - JURA TERROIR - LA
MAISON DU VIGNERON - MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND - CLNDL -
MONTBELIARDE EQUIPEMENTS - MONTES ET TERROIRS - MOULIN DE CREUSE -
GIRARDET - MOULIN JACQUOT - PAGOT CAPUT - PATURAGES COMTOIS - PETIT SA
- R. BRUN ET FILS - RACINE SAS - SAM-DOZ - SARL DAVID MAX - STE VERNIER
- THIEBAUD - VALLET

GUADELOUPE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUADELOUPE

HAUTE-NORMANDIE

ALTERNAE - BELLAY - CHEUTET - COOPERATIVE DE LA TOUR - DEMETERRE -
DUMESNIL - EARL DES QUATRE FERMES - ECHO VERT ILE DE FRANCE - ECHO VERT
NORMANDIE - ENGRAIS DROUIN SA - ETS GENTY - FRANCOIS GENTY - GIE AVENIR
- GIE DE LA CHARENTONNE - GIE DE LA SCIE - GIE DU PRAC - JL NUTRITION -
LEPICARD AGRICULTURE - LETHUILLIER - NATUP - PHYTOBRAY - PINSON PAYSAGE
NORMANDIE - POULICHET APPROS - PRESTAGRI - SARL DU PETIT MESNIL - SARL
LIEUBRAY - SCEA LA ROSEE - SEAPV - SELIANCE - SERVICE NORMANDIE PICARDIE -
SNP - SEVEPI - TECHNITRAITE FROID - TERRE DE LIN - TERRE ELEVAGE - VAN HULLE
AGRO DISTRIBUTION

ÎLE-DE-FRANCE

AGRENA - AGRI ALTERNATIVE - AGRI OBTENTIONS - ALTEC - APPRO CONSEIL -
BHS - BOREALIS CHIMIE SAS - BRIE ALTERNATIVE - CEZ BERGERIE NATIONALE -
COMAGRAIN - COOPERATIVE DE BETON BAZOCHES - COOPERATIVE DE CERGY ET
ENVIRONS COOP-A-CER - COOPERATIVE IDF SUD - GAZONS DE FRANCE - GILLOOTS
- SAINT LOUIS SUCRE - SERVICES ILE DE FRANCE ELEVAGE - SEWA BLANCHARD -
SODIAAL UNION - TERRES BOCAGE GATINAIS - TBG

LA REUNION

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AFERO - AGRIDEPOT - AUDE OENOLOGIE - AUDEMA PIERRE OLIVIER - BELLOC -
BERTRAND REMON - CALVET AGROFOURNITURES - CHAMBRE D'AGRICULTURE
DES PYRENEES ORIENTALES - CHARRIERE DISTRIBUTION - COMMUNAUTE D'
'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN - COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC -
COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT
DE SAINT THIBERY - COOPERATIVE DE CEREALES DE LA REGION D'ALES -
COOPERATIVE DE LA VALLEE DE LIMOUX - CAVALE - COOPERATIVE ILLE FRUITS -
COOPERATIVE LAITIÈRE DE CIMELAIT - COPAGE LOZERE - COPAL - CUMA DE MAUGUIO
- DEVEZE BIOTECH GÉNOLOGIE - DOMAINE PAUL MAS - EARL CANGUILHEM - EARL
LE PARQUET - EARL ROUSSEAU - ETS MICHEL BERGER - FABREGA - FDCUMA AUDE -
GAEC LE BOURGIDOU - GOUT DU SUD - IRRID'OC - JAFFUEL - JARDIN D'ANTAN -
JEEM - LA ROSEE - LARIO JOSÉ - LES FRUITS DU SOLEIL - LES GARRIGUES - LOUBES
INGENIERIE - MAGNE - NAVARRO MARIANO - PCEB - PERIS SAS - PERRET - PHYT'INTER
- PRIMANGE - ROUGE GORGE COOPERATIVES SAINT BAUZILLE - SCA PLAINE DU
ROUSSILLON - SCAD - SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION - SCEA
NATUR'SALADS - SICTOM REGION UZES - SICTOMU - SMICTOM RHONE-GARRIGUES
- SO'VERT ENVIRONNEMENT - SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG - TOUCHAT
- TOUT OENO - UNION DES PRODUCTEURS DU HAUT MINERVOIS - VERNAZOBRES
FRERES - VINCENT

LIMOUSIN

ABL - ALIMENT BÉTAIL LIMOUSIN - AGRI CONSEIL 87 - AGRICENTRE DUMAS -
BECHADE & FILS - BLINET - CELMAR - CHAUMEIX - CLUZET - CNC - FRANCE
RURALE - COMMUNAUTE DE COMMUNE CREUSE GRAND SUD - CONVERTGENCE -
COOPERATIVE DE POMPADOUR - COOPERATIVE D'USSEL - COOPERATIVE NATEA - CS
AGRI - DEFI MAT DOUSSAUD - DUCLUZEAU - ETS BOUDET - ETS LAVERDANT ET FILS
- ETS MAGNAVAL - FAUCHER AIME ET FILS - FAURE FRERES - FDSEA CORREZE 19 -
GAUDON ET FILS - GUILLOT - JUILLAC CHIMIE - JUILLARD CONDAT - MB LATHIERE

- MICARD - PEYNIN - ROBERT - SABOURDY - LES BRICONAUTES - SARL CHABRETOU
- SARL MOURIERAS - SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE - THIMONNIER - VERLADIS
- VIGNAUD CHRISTIAN

LORRAINE

ACKERMANN - AGRI BC - AGRO DISTRIBUTION SERVICES - ADS - ALTER AGRO
- APPRO ET SERVICES - AVENIR AGRO - CLAAS RESEAU AGRICOLE EST -
COOPERATIVE LORRAINE - CAL - COOPERATIVE VOSGELIA - DCP AGRO - EMC2 -
ESTAGRI - FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU - FRUILEST - GIRARD - GROUPEMENT
DES PRODUCTEURS DE BLE - GPB - HEXAGRAIN - HORTICULTURE AGRICULTURE
DISTRIBUTION NEGOCE - HADN - LD SERVICE - LELY CENTER NANCY - LORCA -
LORRAINE ESPACES VERTS - MARTIN HVA - MUNIER DISTRIBUTION - NIESS MAE
- NUTRIMAG - PG AGRI - SAINT NABORD AGRICOLE - SARL RENE JEAN MARCHAL
- SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST - SAGE - SODIPA AGRI SAS - SOLAGRI -
STOPHYTRA - TERRE D'HORIZON - TERREA - VITMAT - WAHL EQUIPEMENTS

MARTINIQUE

BANAMART - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE

MIDI-PYRÉNÉES

ACTEO - AG CONSEIL - AGRI CLUZEL - AGRI PLUS - AGRO D'OC - ALBI MOTOCULTURE
- ALINEA - ALLIANCE OCCITANE - ANDRIEU-AMBLARD - ARMAGNAC ANDRE - B. M.
PRODUCTION - BARRERA - BAULEZ FRERES - BERTRAND ET FILS - BOSC IZARN
- CAPA - CAPEL LA QUERCYNOISE - CASAUS - CASCAP - CASTAING - CC DU
GRAND VILLEFRANCHOIS - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON - COMCOM
AVEYRON BAS SEGALA VIAUR - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE MONTBAZENS - COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU REQUISTANAIS - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEVEZOU
PARELOUP - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE SALARS - COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES PAYS RIGNACOIS - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIAUR CEOR
LANGAST - COMPTOIR AGRICOLE DU GOURDONNAIS - COOPERATIVE D'ACHAT DE
GAILLAC - COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LA LEZE ET DE L'ARIEGE - CAPLA
- COOPERATIVE VALCAUSSE - CRL - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGASSE -
DAFFINI - DESTRUELS BOUYGUES - ECO CUMA ARIEGE PYRENEES - ETS MOISSINAC
- EURL BOSC - FARAGO AVEYRON - FDCUMA HAUTES PYRENEES - FDCUMA TARN
- FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES - GABRIEL COULET - GARRIGUES FRERES
- GAYRAUD DIDIER - GERS AGRO ENVIRONNEMENT - GERSYCOOP - GOUDY ET
CIE - GRANIER DIDIER - HYGIENE SERVICE CONSEIL - LA GERBE - LA MAISON DU
MELON - LABATUT FOURCADE - LABORDERIE - LAGARRIGUE - LBS AGRI JARDIN
- LE MAJOR - LES JARDINS DE LAFRANCAISE - LES SILOS DE GOUJON - L'ISLE
AUX GRAINS - LOUIT - LS CAZOTTES - MELILA - MOURNET - OGR - QUALISOL -
QUERCY PRODUCTION - RAGT PLATEAU CENTRAL - RODEZ AGGLOMERATION - RS
NATURE - SARL BARTHES CLAUDE - SAS LAMOTHE - SCEA DE BENAC - SCEA DE
JUVIEZY - SCEA DE PHILADELPHIE - SCEA LES GRANGES - SICA SEGALA LIMARGUE
- SICA SELI - SMICTOM NORD AVEYRON - SOBAC - FUTURAGRI - SOCOPA - SOULIÉ
- TERRES TARNaises - TERRHEA PRODUCTION - TS AGRI - UNICOR - UNION DES
COOPERATIVES D'ALBI ET CARMAUX - VAL DE GASCOGNE - VDG - VERT CONSEIL

NORD-PAS-DE-CALAIS

ASD AGRI - BLANQUART - CATTEAU - CHLORODIS - CLAYE - CLEF - COOPERATIVE
D'AVESNES SUR HELPE - COOPERATIVE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI - DEVULDER ET
GHYS - DUCROQUET NEGOCE - FLORIMOND DESPREZ - GROUPE CARRE - HONORE
NEGOCE - LA FLANDRE - LA PROSPERITE FERMIERE - LAITERIE CATILLONNAISE
- LEFEBVRE PHILIPPE - LHERMITTE FRERES - LS PRODUCTION - L'UNION DE LA
SCARPE - MONTUY TECHNIC ELEVAGE - OLLI B ENVIRONNEMENT - PASCAL JOUY
AGRI EVOLUTION - SOCODIP - TERNOIS MOTOCULTURE - UNEAL - VAESKEN -
VERSTAEN ET FILS

PAYS DE LA LOIRE

ACL NEGOCIOS PLASTICULTURA - ACTI - AGRI ESTUAIRE - AGRI NEGOCE SAS - AGRI
SOLUTIONS - AGRILOGIC - ANJOU MAINE CEREALES - ANJOU PLANTS - ANTIER
JOSSELIN - APPROFLEX - APRO 4 - BENOIST SAS - BERNARD AGRI SERVICE - BIOMAT
- BROSET AGRO BOCAGE - CASTEL AGRI - CAVAC (85) - CF AGRI - CHAMBRE
D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE - CLEMENCON JEAN-LOUIS - COMAGRI
53 - CONCEPT ELEVAGE - COOPERATIVE DE NOIRMOUTIER - COOPERATIVE DES
TROIS PROVINCES - SCA3P - COOPERATIVE D'HERBAUGES - COOPERATIVE L'AVENIR
- COOPERATIVE PAYS DE LOIRE - CAPL 49 - COULON JEAN MARC - CULTURES
FRANCE CHAMPIGNON - DB ELEVAGE - DESFONTAINES ET FILS - DIAIS EQUIPEMENT
- DOUTHEAU - DROUET - DUBOURG AGRI SERVICES - DUTERTRE - EARL BOGERS
- EARL DEMION BORDIER - EARL LE PRIEURE DE LA DIVE - EARL VAL DE SEVRE -
EDP - ELVEO - ETS PEHU - ETS TURPAUD BERLAND - EVIDENT - FARAGO LE CARRE
- FEDERATION DES MARAÎCHERS NANTAIS - GAEC SEURU - GEANT GAUDRY & CIE
- GENERALE D' OENOLOGIE - GODIN FRERES - GOURIER - GRAND CHAMP - GRANEQ
- GROUPE LACTALIS - HAUTOIS - HERMOUET - JARNY - JEUSSELIN SAS - L.E.A

Les opérateurs conventionnés (suite)

(pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

- LACTAMAT - LAIDIN JEAN MICHEL - LAITERIE SAINT PERE - LB AGRI - LE BAS DES MOULINS - LEDUC - LUBOT - LEMARIE - LES JARDINS DE LA MORICIERE - LES ROSEAUX - L'OREE DU MARAIS - LUCAS NEGOCE - MARAÎCHERS NANTAIS CAMN - MATERIEL AGRICOLE VENDEEN - MAUDET - MAURICE FERARD - MAYENNE ELEVAGE - MODEMA AGRI - MODIS MODEMA DISTRIBUTION - NATURE ET VIE DE VENDEE - OUARY - OUEST AGRI - OUEST AGRO - OUTHI-TECH - OUVRARD - PELE AGRI CONSEIL - PIERRE TURC - POHU - REBOURS - RIPERT SAS - ROMET - ROUEIL - SAMA TECH'ELEVAGE - SARL GUYON - SARL LANDAIS AUBERT - SCEA JANNIERE - SCEA LES CHAMPS MERLE - SCEA VALERIANE - SCPA - SM2 PICHOT - SUD LOIRE ELEVAGE - SUOMA - TERRENA - TESSIER - THIELIN CULTURE - TIJOU - TRAITASERVICE - VAUBERNIER - VEAU - VENDEE ELEVAGE - VERRON

PICARDIE

ACSA PLUS - AGORA - AGRI LECLERCQ - AGRISSELF - AGRITHIL CONSEIL - ASEL - BITZ - BORDAGE - BRUYAGRI - CERENA - CHARPENTIER - COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL - COOPERATIVE DE MILLY SUR THERAIN - COOPERATIVE LAITNAA - COVAMA - DEHAN - FRUIROSE - HOCQUET DISTRIBUTION - LACT'APPRO - LAERMANS - LES FROMAGERS DE THIERACHE - PEPIMAT - PHILIPPE LEVESQUE - PHYTOGRAIN - SANA TERRA - SAS COMYN - SECO FERTILISANTS - SEMENCES DE L'EST - SICAPA - TEAM 3 SERVICES - TERNOVEO - TOP - UCAC - UCARA - UFP - VALFRANCE - VALFRANCE SEMENCES - VLF - YSEO

POITOU-CHARENTES

RENAUD ET FILS - ACS - APPRO CONSEIL SERVICES - AGRI DISTRI SERVICE - AGRI MULTI SERVICES - AGRI-CONTACT - AGRICULTURE ET ROBOTIQUE DU POITOU - AGRISEM - ALLIANCE PASTORALE - ALLIN AGRI - ALTERNAGRO - ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS - ARSONNEAU TRANSPORT - AXEL BERGE - BARATON - BEAUCHAMP - BELLANNE - BIENAIME - BILLAUD SEGEBA - BOIS JOLY SERVICES - BUCHOU NEGOCE - CAVAC (16) - CENTRE OUEST CEREALES - CGL - CHUPIN - COOPERATIVE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU - COOPERATIVE DE BEURLAY - COOPERATIVE DE FAYE SUR ARDIN - CAPFAYE - COOPERATIVE DE LA REGION DE COGNAC - CARC - COOPERATIVE DE MANSLE AUNAC - CARMA - COOPERATIVE DE MATHA - COOPERATIVE DE SAINT PIERRE DE JUILLERS - COOPERATIVE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT - COOPERATIVE DE TONNAY BOUTONNE - COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS - COOPERATIVE LA TRICHERIE - COOPERATIVE SEVRE ET BELLE - COOPERATIVE UNIRE - COQUILLAUD - COSSET - DANIAUD LCS - DELICE DU THOUE - DEMOGRAINS - DESRENTES JEAN MARIE - DOMAINE DES BRANDES (SOLDIVE) - DOMAINE DU TAMBOURINOUR - DOUSSAINT PHILIPPE - DOUSSET MATELIN - DUREPAIRE - EARL CARDINAL - EARL DAMON LAUBIER - EARL LES VERGERS GAZEAU - EARL ODELYS - ECHO VERT DISTRIBUTION - ETS BALLANGER SAS - EURL SOUCHET - FDCUMA VIENNE - FERRU ET FILS - FORTET DUFAUD - GAEC LA GIDELLE - GAUTHIER - GAUTIER ET FILS - GEPS - GIN ET CIE (PIVETEAU) - GONNIN DURIS - HURE AGRI CONSULT - ISIDORE - LA CHARLOISE MOTOCULTURE - LA GOURMANDISE DU POITOU - LAMY - LANDREAU ET FILS - LE ROUGE GORGE DU THOUE - LES M'LONS D'ALFRED - MAINE BELON - MARTIN MICHEL - MICHEAU DALEME - MIGAUD - MINOTERIE DE COURÇON - NAU - NEOLIS - NOVAPPRO - OCEALIA - ORGEVAL - OUEST AGRI CHARENTES - PALISSIER - PASQUIER VGT'AL - PHILIPPE LARGEAU REV ENVIRONNEMENT - PHYTO SEM - PIGNON STEPHANE - PIVETEAU - POUPARD GUERRY - RAPHAËL SOUCHAUD - REGIE OLERON DECH - SAPERFEL - SARL LEVRON SERVICE - SCEA DE BROUX - SCEA DE LA PLAINE - SCEA DES NOISETIERS - SCEA FONDOR - SCEA HELIOS PLANT - SCEA MARSOL - SEMAT - SNEB - SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE - SOLDIVE 34 79 - SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE - TALLON GENERATION 3 - TERRE ATLANTIQUE - TRIBOT - UNION AGRICOLE SEGONZAC CHERAC - VAL DE SERIGNY - VALIN - VENDEE SEVRES NEGOCE - VSN - VITI-CAILLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGRI DISTRIBUTION - AGRIA - AGROVIAL - ALBION APPRO - ALPESUD - AZUR TRADE - BERGON - BORRELLY FRERES - CAP N RICE - CELTIC - CEREALIS - CETA de SAINT-MARTIN DE CRAU - CHASTEL MEYZENC - CHAUVIN AGRO DISTRIBUTION - CLAAS RESEAU AGRICOLE AVIGNON - COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAÏSSIN - COVE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP TALLARD DURANCE GAP TALLARD DURANCE - COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH - COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE PONCON VAL D'AVANCE - COMPTOIR AGRICOLE DE LA VALLÉE - COMPTOIR AGRICOLE DU SUD EST - CASE - COOPARFUM LA MARIGARDE - COOPERATIVE AGRI FALLEN - AUBAGNE - COOPERATIVE D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET - COOPERATIVE DE NICE - COOPERATIVE DE ROGNONAS - COOPERATIVE

D'EYRAGUES - COOPERATIVE ET OLEICOLE LA BALMEENNE - COOPERATIVE GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS - COOPERATIVE LE PROGRES - COOPERATIVE L'UNION - COOPERATIVE PROVENCE LANGUEDOC - CAPL 84 - COOPERATIVE TERROIRS DU SUD - COOPERATIVE VALLEE SIAGNE - CREA - COOPERATIVE REGIONALE D'EQUIPEMENT AGRICOLE - CUMA DE MALLEMORT - DOULIERE HAY FRANCE SAS - EDACA - GARCIN FRERES - GDA SUD LUBERON - GIE LES PRODUCTEURS DU LUBERON - GILLES - GRAMBOIS - INNOVATION ET CONCEPT EN OENOLOGIE - ICO - JARDICA - MAGNAN - GPS - MIALON ET FILS - MILLE ET FILS - OMAG SUD AGRO PERRET - SAP - OVINALP FERTILISATION - PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE - PRODIA - RACINE SUD AGRO PERRET - SAP - RECUPAGRIE COMTAT - REGIS VAUTE - SILO DE TOURTOULEN - SIRTOM REGION D'APT - SOLGREEN - TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION - TRAITAGRI - VINISUD SERVICES

RHÔNE-ALPES

3E4D - AGRI - VET SANTE - AGRI BERTHIER - AGRIPRO - AGRIVIE - ALPES LEMAN ROBOTIQUE - BERGERON ET FILS - BERNARD PRODUCTIONS VEGETALES - BERTHET GUY - BERTHOLON GRANGE - BIRON - BOIRON PM - BONNET ET FILS - BONTOUX - BOUVET THIERRY - BOVEC - CC DU ROYANS VERCORS - CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE - CHRISTIAN DUCOIN ET FILS - COMBE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST RHODANIE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS MORNANTAIS - COPAMO - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLONS DU LYONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHATS DE THONES - COOPERATIVE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE BRESSE VEYLE - COOPERATIVE JURA MONT-BLANC - COOPERATIVE LA DAUPHINOISE - COOPERATIVE LAITIÈRE BRESSON - COOPERATIVE LES 3 REGIONS - COOPTAIN - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DU NORD DE LA DROME - DIETAMIX NUTRITION - DIFFUS'AGRI - COOP SERVAS ST PAUL - DUBOIS DEVIGNE - DUROURE.7 - DUVILLARD - ECHO VERT RHONE ALPES - ECOVIGNE BEAUJOLAIS MACONNAIS - EBM - ESF - ELEVAGE SERVICE FOREZIEU - EUREA DISTRIBUTION - FDCDA 42 - FERTIAGRO - FREDIERE - GARNIER 73 - GARNIER MOTOCULTURE - GAUTHIER - GAUTHIER AGRICULTURE - GIRARD BERNARD - HUGON - INOVAPPRO - ISERE ELEVAGE - JACQUEMOT FRERES - JEANNET DEBIT - JEUNES AGRICULTEURS DU RHONE - LOIRE HYGIENE DISTRIBUTION - MAISON FRANCOIS CHOLAT - MARCEL PONCET ET FILS - MAZENOD YVES - MINERAL 152 - MISERY - MOLLIET JARDIN - MOTOCULTURE DE CRUSSOL - MSD - NATURA'PRO COOPERATIVE - NOYER ET FILS - NUTRANIMAL - OENOPHYT - OP ALPES COCCINELLE - PAYRE NORBERT - PHYTO CONSEIL - POUILLON & ASSOCIES - SARL DERONZIER HERVE - SARL SERVAGRI - SAS SITERRE - SIDOMSA - AUBENAS - SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES - SAPA - SOCIETE D EQUIPEMENT LAITIER ET ELECTRO MENAGER SELEM - SORODIAB - SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL - SOUCHARD - SOUFFLET VIGNE - SUD GENERATION SEMENCES - TEAM GREEN - TECHNIC'ELEVAGE - TERRE D'ALLIANCES - TERRIER - TEST DEMO EXTRANET - VALSOLEIL - VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS - SCAN

Les organismes agricoles partenaires

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
ALSACE			
Chambre d'Agriculture d'Alsace	●	●	
Planète légumes			●
Fdsea 67			●
Fdsea 68			●
AQUITAINE			
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	●	●	●
AUVERGNE			
Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	●	●	●
BASSE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	●
BOURGOGNE			
Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●	
Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne	●	●	●
UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	
Coop de France Bourgogne Franche-Comté	●	●	●
BRETAGNE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Finistère	●	●	●
Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine	●	●	●
Coop de France Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
Sica St Pol			●
Union des coops de Paimpol et Tréguier			●
CENTRE			
Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	●
FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●
CHAMPAGNE-ARDENNE			
Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
CORSE			
Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●
Organisation des Maraîchers Corse			●
FRANCHE-COMTÉ			
Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté	●		●
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●		●
HAUTE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●
ILE-DE-FRANCE			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France Ouest	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●

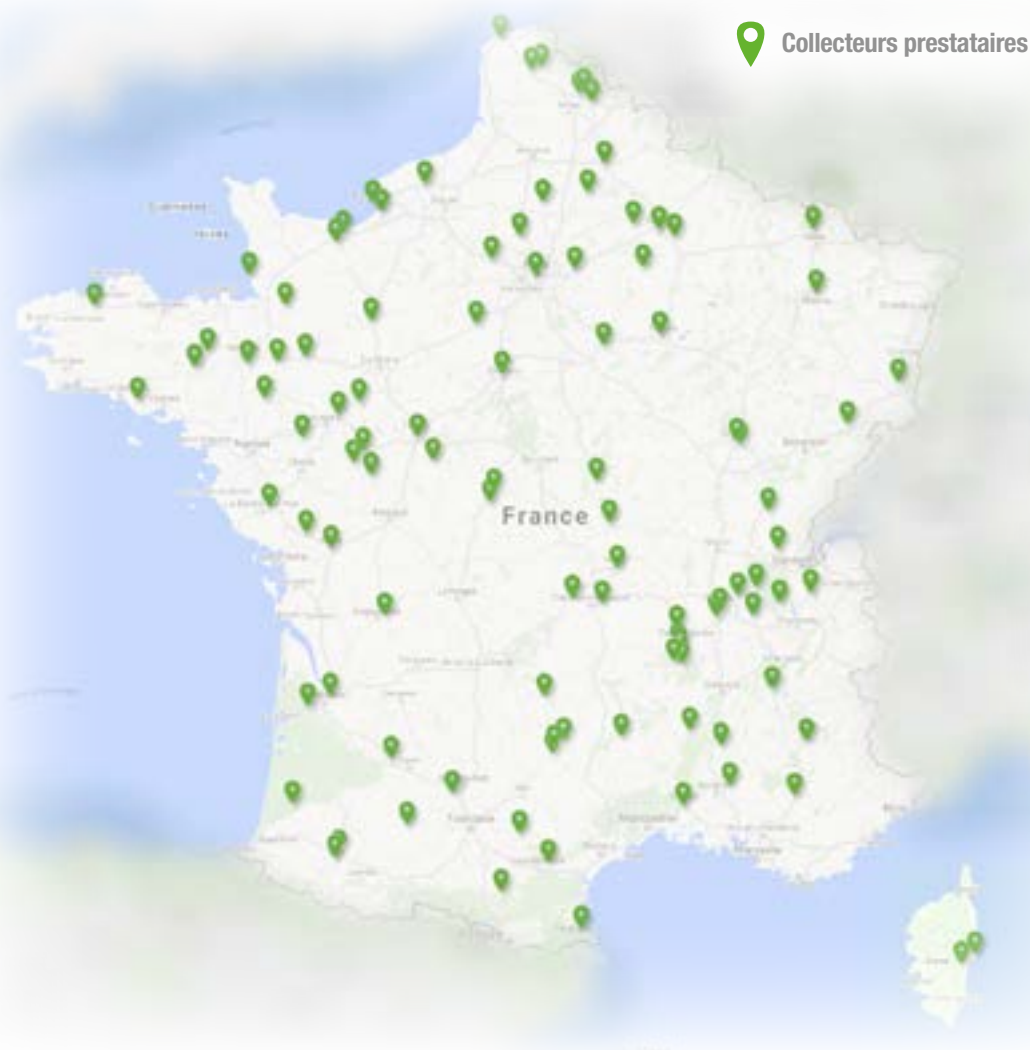
RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
LANGUEDOC-ROUSSILLON			
Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Lozère - Copage	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	●
LIMOUSIN			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles du Limousin	●	●	●
Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
LORRAINE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Vosges	●	●	●
Fruilest			●
FRSEA Lorraine	●	●	●
MIDI-PYRÉNÉES			
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	●
ECOCUMA Ariège	●	●	●
Fédération Départementale ACVA			●
FDCUMA du Tarn			●
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●
NORD-PAS-DE-CALAIS			
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
Négoce Nord-Picardie	●	●	●
PAYS-DE-LA-LOIRE			
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Sarthe	●	●	●
PICARDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
Coop de France Hauts-de-France	●	●	●
POITOU-CHARENTES			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	●
Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	●
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR			
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Var	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●	●	●
RHONE-ALPES			
Chambre d'Agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	●		●
Chambre d'Agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Isère	●	●	●
Fédération Départementale des Coopératives Agricoles de la Loire			●
Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	●

Prestataires, collecteurs et prétraitement

collecteurs prestataires		
Entreprises	Départements	
• C. SERRAND	01	
• MARCELOIL	01	
• SME ENVIRONNEMENT	01	
• TECHNIFRET	01	
• ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	02	
• COVED	03	
• SUEZ RV CENTRE EST	03	
• CMR RECYCLAGE	04	
• ALPES ASSAINISSEMENT	05	
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07	
• PAPREC SUD-OUEST	09	
• COVED	10	
• BRU	11	
• BRALEY LOCA BENNES	12	
• TEN QUERCY ROUEGUE	12	
• VEOLIA PROPRETÉ	12	
• COVED	14	
• SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14	
• TEIL	15	
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16	
• VEOLIA PROPRETÉ	16	
• CORSE COMPOSTAGE	20	
• FRANCISCI TRANSPORT	20	
• CONDITIONNEMENT SA	21	
• REVAL SERVICES	21	
• SETEO	21	
• COVED	25	
• COVED	26	
• SUEZ RV CENTRE OUEST	28	
• LES RECYCLEURS BRETONS	29	
• COVED	30	
• COVALREC	32	
• PENA ENVIRONNEMENT	33	
• TRANSPORTS BRANGEON	33	
• ETS MAURICE THEAUD	35	
• STP4A	35	

Entreprises	Départements	
• TRANSPORTS BRANGEON	35	
• COVED	36	
• SUEZ RV CENTRE OUEST	36	
• COVED	37	
• TCV	37	
• GOUVERNAYRE et Fils	38	
• CHIMIREC	39	
• VEOLIA PROPRETÉ	40	
• SUEZ RV CENTRE EST	42	
• TDLT	42	
• DUNITRANS	43	
• JLJ TRANSPORT	43	
• TRANSPORT COLOMBET ET FILS	43	
• BARBAZANGES TRI OUEST	44	
• COVED	45	
• SEMI DU CONFLUENT	47	
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48	
• LOG ALLIANCE	49	
• PAPREC GRAND OUEST	49	
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49	
• TRANSPORTS BRANGEON	49	
• SPHERE	50	
• TRANSPORTS JOURDAN	50	
• EDOVA ENVIRONNEMENT	51	
• EDOVA ENVIRONNEMENT	51	
• MALISAN	51	
• PRESTA HORIZON	51	
• VITI VALORIS RE-SOURCE	51	
• SECHE ECO INDUSTRIES	53	
• EDOVA ENVIRONNEMENT	54	
• ELT ILE DE FRANCE	56	
• SNCD	56	
• TRANSPORTS BERNARD	56	
• CEDILOR	57	
• EDOVA ENVIRONNEMENT	57	
• SUEZ RV CENTRE EST	58	
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59	
• COVED	59	

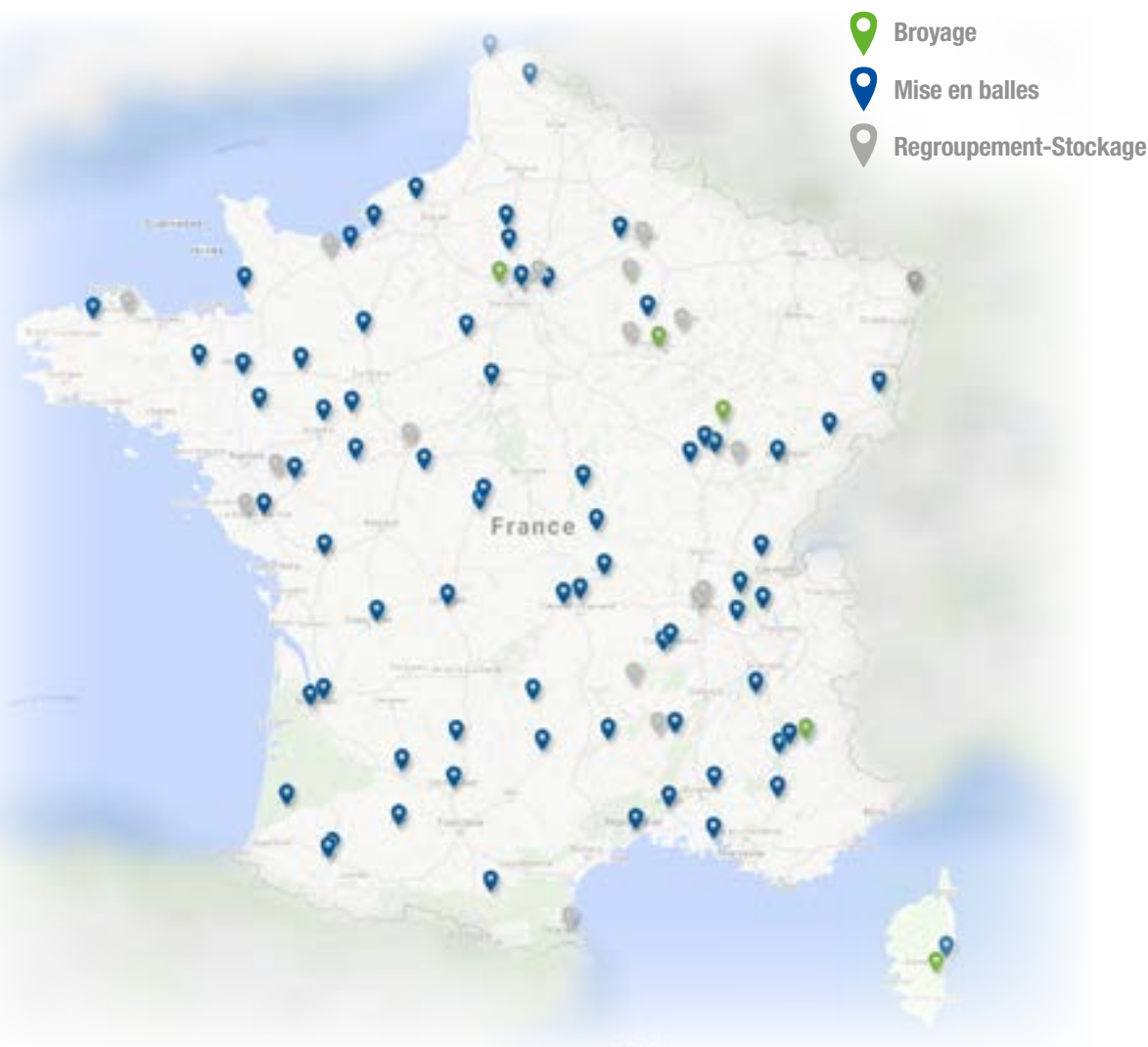
Entreprises	Départements	
• CHIMIREC	60	
• COVED	60	
• REMONDIS FRANCE	60	
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60	
• SUEZ RV NORMANDIE	61	
• CHIMIREC	62	
• OPALE ENVIRONNEMENT	62	
• SOTRENOR	62	
• TRANSPORT TLM	62	
• ECHALIER	63	
• SUEZ RV CENTRE EST	63	
• PAPREC SUD-OUEST	64	
• VEOLIA PROPRETÉ	64	
• TRANSPORTS TREBUT	66	
• COVED	68	
• HEMMERLIN	69	
• ORGATRANS	69	
• SOSAREC	72	
• TRANSPORT EPSILOG	74	
• TRANSPORTS BMV	74	
• ACE-TRANS	76	
• GARDET ET DE BEZENAC	76	
• BENNES SERVICES	77	
• SARP INDUSTRIES	78	
• SUEZ RV SUD OUEST	79	
• TRANSPORTS INTERNATIONAUX DU TARN	81	
• DRIMM	82	
• COVED	84	
• BATI RECYCLAGE	85	
• TRANSPORTS FONTAN	85	
• ARSONNEAU TRANSPORT	86	
• GRIGNON	86	
• SUEZ RV CENTRE EST	89	
• HIT TRANSPORT	UE	
• IBA TRANS EUROPEAN	UE	
• LKW WALTER	UE	
• RIGK GmbH	UE	
• TRANSPED	UE	



centres de prétraitement		
Entreprises	Départements	
• ALPES ASSAINISSEMENT	05	
• COVED	10	
• CORSE COMPOSTAGE	20	
• SETEO	21	
• COVED	81	
• C. SERRAND	01	
• MARCELPOIL	01	
• SME ENVIRONNEMENT	01	
• COVED	03	
• SUEZ RV CENTRE EST	03	
• CMR RECYCLAGE	04	
• ALPES ASSAINISSEMENT	05	
• ALPES ASSAINISSEMENT	05	
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07	
• PAPREC SUD-OUEST	09	
• COVED	10	
• VEOLIA PROPRETÉ	12	
• SUEZ RV ISTRES	13	
• COVED	14	
• SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14	
• TEIL	15	
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16	
• VEOLIA PROPRETÉ	16	
• CORSE COMPOSTAGE	20	
• REVAL SERVICES	21	
• SETEO	21	
• COVED	25	
• SUEZ RV CENTRE EST	25	
• COVED	26	
• SUEZ RV CENTRE OUEST	28	
• LES RECYCLEURS BRETONS	29	
• COVED	30	

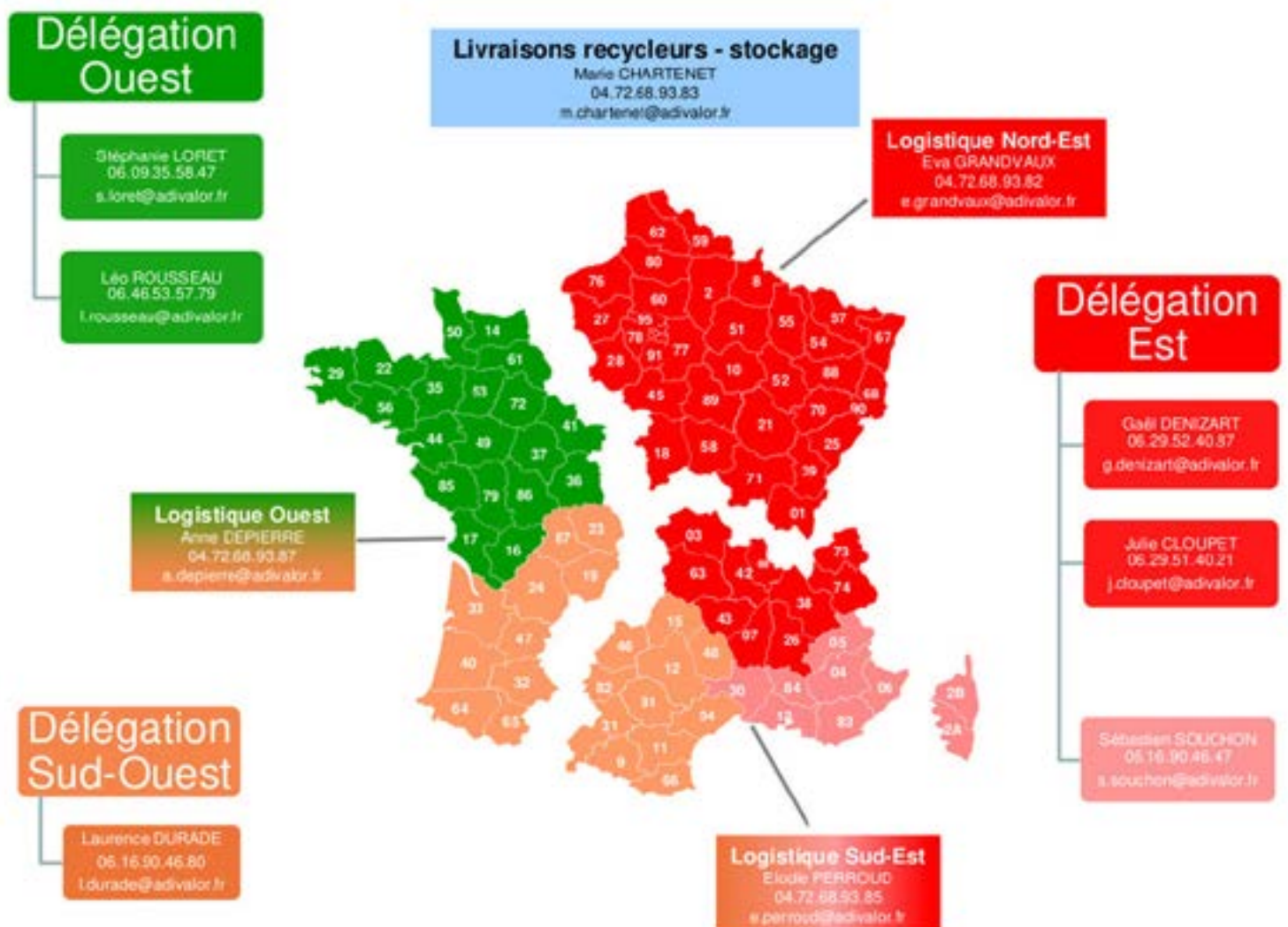
Entreprises	Départements
• COVALREC	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• TRANSPORTS BRANGEON	33
• PAPREC SUD-OUEST	34
• ETS MAURICE THEAUD	35
• TRANSPORTS BRANGEON	35
• COVED	36
• SUEZ RV CENTRE OUEST	36
• COVED	37
• GOUVERNAYRE et Fils	38
• VEOLIA PROPRETÉ	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• BARBAZANGES TRI OUEST	44
• COVED	45
• PAPREC SUD-OUEST	46
• SEMI DU CONFLUENT	47
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• SPHERE	50
• EDOVA VALORISATION	51
• SECHE ECO INDUSTRIES	53
• EDOVA VALORISATION	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
• REMONDIS FRANCE	60
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60
• SUEZ RV NORMANDIE	61
• OPALE ENVIRONNEMENT	62

Entreprises	Départements
• ECHALIER	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63
• PAPREC SUD-OUEST	64
• VEOLIA PROPRETÉ	64
• COVED	68
• SUEZ RV CENTRE EST	71
• SOSAREC	72
• GARDET ET DE BEZENAC	76
• SUEZ RV SUD OUEST	79
• COVED	81
• DRIMM	82
• COVED	84
• BATI RECYCLAGE	85
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	87
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
• COVED	10
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• EDOVA VALORISATION	57
• COVED	81
• BATI RECYCLAGE	85
• CHAMPAGNE ENVIRONNEMENT	10
• M.A.J.	21
• TRANSPORTS BRANGEON	27
• TRANSPORTS BRANGEON	37
• SRV VACHER	43
• EDOVA VALORISATION	51
• PRESTA HORIZON	51
• TRANSPORTS TREBUT	66
• EDOVA VALORISATION	67
• NEUVILARCHIVES	69



Les délégations régionales

L'organisation terrain d'A.D.IVALOR comprend trois délégations régionales, dont les responsables ont pour principales missions de soutenir les acteurs de la collecte dans les territoires.





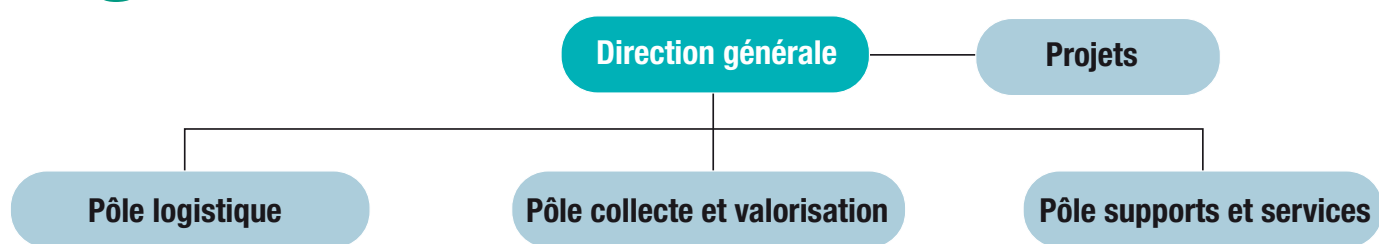
De gauche à droite :

1^{er} rang : Sébastien Souchon, Léo Rousseau, Pierre de Lépinau, Stéphane Guesney, Rodolphe Seyrig

2nd rang : Julie Cloupet, Stéphane Laureau, Patricia Véré, Gaël Denizart, Marie Chartenet, Florian Catania

3^{ème} rang : Péric Mesnard, Eva Grandvaux, Elodie Perroud, Paul Gabelle, Anne Depierre, Laurence Durade, Ronald Saxemard, Elisabeth Tota
Véronique Candeias et Stéphanie Loret (absentes sur la photo)

Organisation



Direction générale

Projets

Pôle logistique

Pôle collecte et valorisation

Pôle supports et services

Délégations régionales



Stéphane
Laureau



Stéphane
Guesney



Sébastien
Souchon

ACTIONNAIRES

APCA

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

ARES

Association pour la Récupération
et le recyclage des Emballages de Semences

Coop de France - Métiers du grain

Coopératives agricoles
de collecte et d'approvisionnement

COVADA

Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA

Comité français des Plastiques en Agriculture

FNA

Fédération du Négoce Agricole

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats
d'Exploitants Agricoles

InVivo

Union des Coopératives agricoles

SEPH

Solution pour les Emballages
de Produits d'Hygiène

SOVEEA

Société de Valorisation des Eco-actions
des Engrais et Amendements



ADIVALOR®

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS POUR LA VALORISATION
DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 - tél. 04.72.68.93.80 - email : infos@adivalor.fr